



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

115^e séance plénière

Jeudi 28 juillet 2011, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Deiss (Suisse)

*En l'absence du Président, M. Mac-Donald
(Surinam), Vice-Président, assure la présidence*

La séance est ouverte à 10 h 15.

Point 27 de l'ordre du jour (suite)

Réunion de haut niveau sur la jeunesse

Développement social

b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais sincèrement remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué cette Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la jeunesse, le dialogue et la compréhension mutuelle alors que cette année, proclamée Année internationale de la jeunesse, approche de son terme.

Le Liban se trouve au cœur d'une région où un cinquième de la population est âgé de 15 à 24 ans. Plus de la moitié de notre population est âgée de moins de 25 ans. Les jeunes se heurtent à de nombreux problèmes dans la région arabe, le plus important étant le taux élevé de chômage, en particulier celui des filles, qui est l'un des plus élevés au monde.

Tandis que des progrès concrets ont été enregistrés dans le domaine de l'éducation au cours des

20 dernières années, le taux d'analphabétisme, qui atteint plus de 17 %, reste toujours élevé chez les jeunes, tandis que la qualité de l'éducation régresse à maints égards. Malgré les nets progrès enregistrés dans le domaine de la santé, le niveau de prise de conscience de l'état de santé est encore faible parmi les jeunes. Plus grave encore est le sentiment d'être marginalisés et refoulés chez un grand nombre de jeunes du fait de leur faible participation aux affaires publiques, notamment aux processus de prise de décisions les concernant. Ce sont là quelques-unes des raisons expliquant les vagues successives d'émigration des jeunes que notre région a connues au cours des décennies écoulées, ainsi que les mouvements de protestation accrus revendiquant le changement, notamment depuis l'année dernière.

À cette occasion, nous réaffirmons que les aspirations des jeunes à participer pleinement à la construction de l'avenir, leur avenir, sont des aspirations légitimes. Le monde de demain leur appartient, et leur participation à sa construction est un droit irréfutable. On n'exagérera pas en disant que la vitalité, l'idéalisme et l'esprit créatif des jeunes sont les meilleures ressources des peuples et la meilleure garantie de leur avenir. Les jeunes sont donc un facteur essentiel du développement socioéconomique, du progrès scientifique et technologique.

Nous affirmons donc qu'il importe que l'Organisation des Nations Unies, y compris ses

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



institutions spécialisées, programmes et fonds, continuent de renforcer la capacité des jeunes et d'aider au respect des obligations internationales, en particulier des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cet égard, nous insistons sur l'importance de permettre aux jeunes d'acquérir sans entraves la technologie de l'information et de la communication, ce qui nécessite une intense coopération entre les Nations Unies, les pays donateurs et le secteur privé pour combler le fossé numérique entre le Nord et le Sud.

Enfin, nous partageons les aspirations des jeunes – attachés à leurs valeurs et résolus à aller de l'avant – à un avenir où se réaliseront les objectifs d'une paix fondée sur la justice et d'une sécurité fondée sur le droit, un avenir où le monde sera exempt d'armes de destruction massive, où les droits de l'homme seront respectés et où l'environnement sera protégé. Il faut pour cela promouvoir une culture de dialogue et de compréhension mutuelle chez les jeunes, tout en favorisant leur participation aux niveaux local, régional et international. Nous voudrions donc exprimer notre appui à la résolution 65/312, intitulée « Document final de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle ».

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Saint-Marin.

M. Bodini (Saint-Marin) (*parle en anglais*) : Au nom de la République de Saint-Marin, que j'ai l'honneur de représenter, je souhaite adresser mes sincères condoléances aux familles des jeunes victimes suite à la tragédie qui a frappé la Norvège il y a quelques jours.

J'aimerais remercier le Secrétaire général du rôle de dirigeant qu'il assume s'agissant de traiter les questions relatives à la jeunesse. Je souhaite aussi remercier les Représentants permanents de l'Autriche et du Bénin d'avoir facilité les négociations sur le texte du document final de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse : Dialogue et compréhension mutuelle (résolution 65/312), qui réaffirme le Programme d'action mondial pour la jeunesse et souligne la voie à suivre pour réaliser les objectifs de développement convenus au plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

L'Année internationale de la jeunesse s'achève aujourd'hui, mais aujourd'hui marque aussi le début d'une nouvelle et fascinante ère pour la nouvelle

génération. Dans la région méditerranéenne et dans d'autres parties du monde, les jeunes se sont montrés résolus à défier leurs gouvernements dans la rue et à lutter pour réaliser leurs aspirations légitimes à un avenir plus libre et meilleur.

Notre génération a-t-elle élaboré des plans appropriés pour celles qui lui succéderont? A-t-on compris quelle sont les aspirations des jeunes? Hélas, nous n'avons pas fait du bon travail. Des millions de jeunes ne connaissent pas une sécurité satisfaisante. Ils sont trop nombreux à mourir de faim, des maladies et des guerres. Des millions n'ont pas accès à une éducation digne de ce nom ou n'ont pas du tout accès à l'éducation. Ils sont trop nombreux à être exploités sexuellement, à travailler pour des salaires de misère ou à être recrutés par l'armée. Un très fort pourcentage est au chômage ou sous-employé. La plupart occupent des emplois précaires.

Nous ne pouvons laisser ce cauchemar se poursuivre. Nous devons redoubler d'efforts, au Nord et au Sud, dans les pays développés comme en développement. Nous devons agir de façon coordonnée pour garantir prospérité et justice à notre jeunesse et faire renaître en elle le sentiment de dignité si nécessaire avant qu'il ne soit trop tard.

Nous devons trouver un point central vers lequel convergeront tous les efforts. Les organisations non gouvernementales, les écoles, les universités, les entreprises et les secteurs public et privé dans chaque pays doivent se concentrer sur les priorités suivantes. Nous devons protéger nos jeunes, mentalement et physiquement. Nous devons leur permettre d'avoir accès à une bonne éducation et leur donner la sécurité de l'emploi. Nous devons leur faire sentir qu'ils sont partie intégrante de nos sociétés. Et nous devons les faire participer au processus de prise de décisions.

Les Nations Unies sont le lieu idéal pour échanger les points de vue, pour aider les générations futures à se comprendre mutuellement et, ce faisant, pour créer un monde meilleur et plus pacifique.

Comment pouvons-nous améliorer le bien-être de nos enfants? En resserrant les liens familiaux et en renouant avec les valeurs familiales, en amplifiant les projets sociaux qui placent les démunis au cœur de notre action et de celle de nos jeunes. Nous pouvons appuyer des systèmes politiques qui protègent les droits de l'homme et nous pouvons mettre à disposition notre expérience sans imposer notre façon de penser. Nous devons toujours motiver les jeunes et louer leurs

efforts lorsqu'ils viennent en aide à d'autres jeunes moins chanceux qu'eux. Nous devons toujours les encourager à poursuivre leurs idéaux de paix, de liberté et de dignité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Andorre.

M. Casal de Fonsdeviela (Andorre) (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer par faire part au peuple et au Gouvernement norvégiens de nos plus sincères condoléances et de les assurer de notre soutien suite à la tragédie qui a frappé plus particulièrement leurs jeunes. Il est triste d'avoir à commencer une déclaration sur l'Année internationale de la jeunesse en exprimant de tels sentiments, mais le dialogue et la compréhension mutuelle sont des objectifs de l'Année internationale de la jeunesse. Ces objectifs restent les mêmes, plus que jamais, malgré tout ce qui est arrivé.

Les jeunes représentent l'avenir, un avenir qui commence aujourd'hui, quelle que soit la qualité de cet aujourd'hui – mais toujours avec l'intention de l'améliorer. Nous convenons tous que nous vivons dans un monde en évolution dans lequel il est difficile de trouver des valeurs et des points de référence susceptibles d'aider à guider les jeunes vers leur avenir. Si cela est vrai pour les adultes, c'est encore plus vrai pour les jeunes, et la crise économique a bien évidemment renforcé ce sentiment d'instabilité et d'incertitude.

Les jeunes sont les premières victimes de cette crise. Leur dénier l'accès au marché du travail revient à les priver d'avenir et de la perspective d'un plein épanouissement. Paradoxalement, ce sont les jeunes qui possèdent la force de nous tirer de la récession, et les États ne peuvent donc ignorer les programmes d'enseignement faisant la promotion de la justice, de la liberté, du courage et de la solidarité.

Comme le Secrétaire général l'a affirmé, il est essentiel que les jeunes apprennent à s'écouter attentivement les uns les autres, à faire preuve d'empathie, à reconnaître l'existence d'opinions divergentes et à régler les conflits. Les jeunes n'attendent pas qu'on leur dise quels sont leurs besoins ou comment les satisfaire. Nous devons faciliter leurs efforts et leur fournir les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs.

À Andorre, nous croyons en quelques principes directeurs s'agissant des jeunes : les politiques de la jeunesse sont faites pour les jeunes, par les jeunes et

avec les jeunes; les jeunes ont une identité unique fondée sur un certain nombre de concepts; les jeunes ne forment pas une catégorie de citoyens à part et, enfin, nous croyons que les jeunes sont des citoyens d'Andorre mais aussi des citoyens du monde.

(*l'orateur poursuit en français*)

Afin de promouvoir ces principes, mon gouvernement a créé en 2007 le Forum national de la jeunesse d'Andorre. Cet organisme indépendant des jeunes et pour les jeunes vise à canaliser la libre participation de ce collectif dans la vie politique, sociale, économique et culturelle du pays. Cette initiative fut renforcée fin 2009 par l'entrée en activité de la Commission interministérielle de la jeunesse, composée de représentants des Départements de la jeunesse, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la culture, du logement, de la santé, du travail, de l'intérieur, du bien-être social et de la statistique. Les valeurs que nous recommandons aux jeunes – consensus, respect et dialogue – sont les principes fondamentaux sur lesquels repose la loi de la jeunesse, rédigée avec le consensus des institutions régionales et des agents sociaux. Mais nous sommes tout à fait conscients qu'il ne suffit pas de fournir aux jeunes les moyens d'atteindre leur plein épanouissement. Il faut aller au-delà de nos frontières et contribuer aux programmes internationaux dirigés à ce collectif. En ce sens, l'Andorre a aussi fait preuve de son engagement au cours de ces trois dernières années, avec un apport de plus de 90 000 euros au Fonds des Nations Unies pour la Jeunesse.

Nous devons tous continuer à rendre hommage aux jeunes et à chercher comment ils peuvent contribuer à l'avènement d'un monde plus juste et plus sûr.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Al Habib (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de lire cette déclaration au nom de S. E. M. Abasi, Ministre de la jeunesse et des sports de la République islamique d'Iran, dont le visa nécessaire pour participer à cette réunion n'a malheureusement pas été délivré par le pays hôte.

Tout d'abord, j'aimerais adresser les condoléances de mon pays au peuple et au

Gouvernement norvégiens suite au tragique acte de terrorisme dans lequel beaucoup de jeunes ont été tués.

L'un des principaux critères d'évaluation des progrès et de l'évolution d'un pays dans le monde d'aujourd'hui est le statut des jeunes dans ce pays. En effet, la jeune génération est le moteur principal du progrès et de la vitalité de toute société. L'utilisation négative et non optimale de ce potentiel peut avoir un effet corrosif sur le progrès de cette société. Voilà pourquoi une société doit donner aux jeunes une éducation adéquate, assurer leur bien-être et leur fournir activités de loisirs et centres de formation professionnelle.

Selon les sociologues, les jeunes sociétés sont habituellement confrontées à ce qu'ils appellent une « révolution des aspirations ». Cela rend le processus normal de développement politique et économique plus complexe et plus ardu, appelant ainsi une attention spéciale des décideurs et autres responsables afin de prévenir l'aliénation sociale des jeunes.

En outre, la coopération fructueuse de la communauté internationale et sa solidarité s'agissant de réaliser les aspirations des jeunes est essentielle à une époque où la manipulation de l'art, de la technologie et des médias modernes, ainsi qu'une discrimination et des inégalités croissantes, sont quelques-uns des principaux défauts qui la caractérisent.

La société iranienne, où les jeunes constituent près de 60 % de la population, est considérée par les sociologues comme l'une des plus jeunes sociétés au monde. Par conséquent, la satisfaction des besoins des jeunes et la réalisation de leurs aspirations ont figuré au premier rang des priorités de la République islamique d'Iran et continuent d'y figurer. C'est sur cette base qu'ont été adoptés les statuts du Conseil supérieur de la jeunesse en 1992, avec pour objectif de coordonner et de superviser le rôle et le fonctionnement des institutions et organisations de jeunes, et de préparer le terrain à l'émergence de centres sociaux pour stimuler la créativité des jeunes et renforcer leur potentiel dans les domaines de la culture, des sciences et du sport et leur fournir des possibilités de trouver un emploi, un conjoint, etc.

L'Organisation nationale de la jeunesse est un autre principal organe actif chargé de la mise en œuvre des politiques dans ce domaine. Et un certain nombre d'initiatives ont été lancées sur le terrain pour aider les jeunes à atteindre leur plein potentiel.

J'ai le grand plaisir d'informer l'Assemblée générale qu'aux fins d'institutionnaliser ce noble objectif de répondre aux exigences et aspirations de la jeunesse, le Ministère de la jeunesse et des sports a été créé au niveau des autres ministères, au cours des derniers mois en République islamique d'Iran. Cette évolution aura probablement un impact significatif s'agissant de rendre les plans nationaux relatifs à la jeunesse plus intégrés et plus efficaces qu'auparavant.

En outre, et tenant compte de l'attention accrue portée à cette question par les organes régionaux et internationaux, l'Organisation nationale de la jeunesse de la République islamique d'Iran, en collaboration avec l'Institut culturel de l'Organisation de coopération économique, a accueilli et organisé les 29 et 30 novembre 2010 à Téhéran la première réunion sur la jeunesse de l'Organisation de coopération économique.

Les succès récemment obtenus au niveau national prouvent que la jeune génération est en mesure de vaincre tous les obstacles si on lui donne les moyens et la possibilité et de réaliser un bond en avant dans différents domaines, comme la biotechnologie, les sciences médicales, nucléaires et aérospatiales, pour ne citer que ceux-là. Les progrès accomplis sont un indicateur de la force que représente la plus jeune génération dans la société et démontre l'inefficacité des sanctions face à la volonté invincible des jeunes de déterminer leur propre avenir où et quand et ils le veulent.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Cuba.

M. Benítez Versón (Cuba) (*parle en espagnol*) : Rassemblés ici pour débattre du thème de la jeunesse, c'est en fait de l'avenir de l'humanité et de la planète que nous délibérons. Il n'y a pas que l'avenir qui appartient aux jeunes, le présent aussi leur appartient. Voilà pourquoi il nous faut agir sans plus tarder pour régler les graves problèmes auxquels se heurtent les jeunes partout dans le monde.

Il y a aujourd'hui plus de 1,2 milliard de jeunes dans le monde, soit plus que jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité, et 85 % d'entre eux vivent dans les pays en développement. En 2025, il y en aura approximativement 72 millions de plus qu'aujourd'hui.

La jeunesse représente indubitablement une formidable force face aux colossaux défis actuels. Mais les jeunes ne peuvent constituer une force motrice que s'ils jouissent d'une bonne santé, s'ils reçoivent une

bonne éducation et s'ils ont des emplois. Pour atteindre leur plein potentiel, les jeunes doivent vivre dans un monde en paix. Les jeunes ont le droit d'être protégés et de participer pleinement aux mécanismes de participation des citoyens et de prise de décisions. Ils ont le droit de vivre dans un monde libéré de la guerre et de la violence. Ils aspirent à un avenir meilleur, et ils le méritent.

Toutes ces préoccupations ont été exprimées au Festival mondial de la jeunesse et des étudiants, mémorable manifestation organisée en décembre en Afrique du Sud avec la participation de 15 000 jeunes en provenance de 136 pays différents.

La situation que connaissent les jeunes Cubains n'est en rien comparable à celui des autres jeunes dans la plupart des pays du monde. Les jeunes de Cuba, qui représentent 20 % de la population, jouissent d'une large protection et jouent un rôle actif dans les affaires de notre société et de notre pays. Plus de 50 % du budget global de Cuba sont consacrés à la santé, à l'éducation, à l'assistance, au bien-être social et à la culture.

À Cuba, le système de soins de santé, totalement gratuit et de qualité reconnue, et le système éducatif, universel et gratuit pour tous, sont des piliers essentiels de la vision humaniste de la révolution cubaine. Cuba assure à 100 % l'éducation des enfants et des jeunes ayant des besoins particuliers. Le taux d'alphabétisation de la tranche de population âgée de 15 à 49 ans est de 99,6 %. Cuba dispose d'un solide cadre juridique et institutionnel s'agissant de la protection des enfants et des jeunes contre la violence, les abus, les mauvais traitements et la discrimination.

Malgré ces succès, nous ne prétendons pas avoir atteint à la perfection. Il reste beaucoup de chemin à parcourir.

Ces réalisations ont été possibles malgré d'énormes entraves. Le criminel embargo économique, commercial et financier appliqué à Cuba depuis plus de 50 ans par les États-Unis, les attaques et attentats terroristes et la politique d'hostilité permanente envers Cuba adoptée par les gouvernements successifs des États-Unis ont privé la jeunesse cubaine de la possibilité de s'épanouir dans un environnement social plus favorable.

Dans ces difficiles circonstances, Cuba n'a pas fait qu'enregistrer des résultats importants; nous avons aussi partagé le peu dont nous disposons. Depuis 1961,

plus de 55 000 étudiants de 135 pays sont diplômés des universités cubaines. Aujourd'hui, quelque 26 000 jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Afrique poursuivent gratuitement leurs études à Cuba. Sur ce nombre, 22 000 poursuivent des études de médecine. Actuellement, quelque 57 000 collaborateurs cubains offrent leurs services dans 98 pays.

Pour terminer, je voudrais souligner que les jeunes sont des révolutionnaires par définition. Voilà pourquoi nous sommes optimistes et profondément convaincus qu'ils trouveront le moyen d'apporter le changement nécessaire à l'humanité pour construire un monde meilleur.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie.

M. Ruiz (Colombie) (*parle en espagnol*) : La Colombie exprime ses plus sincères condoléances au peuple et au Gouvernement norvégiens à la suite de la brutale attaque dont ont été victimes de nombreux jeunes de ce pays.

Mon pays remercie les Nations Unies d'avoir organisé la présente Réunion de haut niveau sur la jeunesse et du précieux travail accompli en matière de coordination des travaux et de promotion des questions essentielles relatives à la jeunesse, comme le resserrement de la coopération internationale en faveur de la jeunesse par le dialogue, la compréhension mutuelle et la participation active aux fins de réaliser l'intégration sociale, créer des emplois et éliminer la pauvreté. Nous sommes aussi persuadés que les États Membres, les organisations de la société civile, les organisations internationales de coopération et le système des Nations Unies se sont employés à promouvoir le développement et encourager les jeunes à jouer un rôle actif dans la société. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse et les conférences internationales sur ce thème en sont un exemple.

La Colombie – dont un peu plus de la moitié de la population est âgée de 25 ans – est satisfaite du document final de cette Réunion fondamentale (résolution 65/312). Nous pensons qu'il constituera un bastion pour la consolidation des politiques, des programmes, des actions et des résultats en faveur de la jeunesse mondiale. En outre, dans le prolongement de cette idée de consolidation, la Colombie a demandé que soient prises des mesures plus concrètes et plus efficaces visant à soutenir le combat pour les droits des jeunes et à leur donner de la visibilité en tant qu'axe

sectoriel essentiel dans l'élaboration de politiques intégrées et intergénérationnelles, et, à cette fin, la création d'un organisme des Nations Unies pour la jeunesse serait d'une grande importance.

Cet organisme aiderait à garantir la synchronisation et la mise en œuvre des activités de coopération en faveur des jeunes, sans pour autant assumer les responsabilités du Gouvernement ou se substituer à l'autorité gouvernementale en la matière. Bien au contraire, la création d'un organisme des Nations Unies pour la jeunesse signifie, au niveau des pays, un engagement et un appui accrus en faveur du renforcement institutionnel des systèmes nationaux de la jeunesse, et cela contribuera à un engagement local opportun en la matière.

En outre, la Colombie pense qu'une meilleure coordination et intégration du système des Nations Unies pour les questions relatives à la jeunesse, centrée sur un organisme, favoriserait une participation effective des jeunes aux organes décisionnels. Nous ne négligeons pour autant pas l'important travail effectué par le Programme d'action mondial pour la jeunesse, qui est le fondement essentiel de la poursuite de notre action.

La logique qui sous-tend les politiques publiques en faveur des jeunes doit être de garantir la planification du développement humain en vue d'un cycle vital et intergénérationnel qui permette de tirer le meilleur parti des investissements dans les adolescents et de l'atout démographique.

La Colombie tient à souligner l'action qu'elle a menée dans la mise œuvre des engagements internationaux, comme ceux pris au Sommet de San Salvador, laquelle a produit des démarches qui ont appelé à une meilleure institutionnalisation publique et privée en faveur de l'épanouissement des enfants, des adolescents et des jeunes, et qui ont contribué à la prise de décisions et de mesures politiques publiques à court, moyen et long termes.

À cet égard, la Colombie a entrepris, entre autres, les actions suivantes : la création des conditions pour une pleine jouissance par les jeunes de leurs droits universels et/ou le rétablissement de ces droits quand ils ont été abolis; la création des conditions propices à la réduction et à l'élimination à long terme des conditions restreignant l'accès équitable des jeunes à divers droits, leur permettant ainsi de participer à la définition et à la fourniture de services dont ils ont besoin et auxquels ils aspirent; la création ou

l'expansion des possibilités des jeunes pour qu'ils puissent développer leur potentiel par le biais de l'accès aux services adaptés à leurs divers besoins sociaux, économiques, politiques, familiaux, culturels et géographiques; et le renforcement de leurs capacités afin qu'en tant que sujets ayant des droits et des devoirs, ils puissent participer à la prise de décisions nationales de manière qualifiée et éclairée.

Enfin, la Colombie appelle les États ibéro-américains à ratifier les engagements pris au Sommet des chefs d'État de Saint-Domingue de 2010.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Madagascar.

M. Andrianarivelo-Razafy (Madagascar) : Avant toute chose, le Gouvernement malgache adresse ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple norvégiens à la suite de l'horrible massacre de personnes innocentes, qui va à l'encontre du dialogue et de la compréhension mutuelle que nous prônons.

Les jeunes constituent un pilier important de notre développement. À cet égard, je tiens à féliciter le Président pour cette excellente initiative qui, sans aucun doute, donnera un souffle nouveau aux actions déjà entreprises afin de placer les jeunes au cœur de tout dialogue, de toute décision, de toute réalisation aux niveaux local, national, régional et international.

En outre, Madagascar s'associe pleinement à la déclaration du Groupe des 77 et de la Chine faite à la 112^e séance.

Au moment où nous nous apprêtons à clôturer la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, il est plus que jamais urgent de multiplier les engagements en faveur d'une jeunesse active et dynamique, partenaire et participant pleinement aux efforts en faveur du dialogue et de la compréhension mutuelle entre les générations, les cultures et les peuples, et de renforcer la mise en œuvre effective de ces engagements.

Le développement à l'échelle planétaire ne sera effectif et palpable sans l'épanouissement des jeunes et sans le propre développement de ces derniers. La réalité en est malheureusement encore tout autre. Les jeunes, particulièrement ceux des pays du Sud, sont chaque jour confrontés à des défis majeurs : le chômage, l'accès limité, voire inexistant, à l'éducation et aux systèmes de santé, l'instabilité socioéconomique causée par les conflits divers, l'exposition à la drogue,

à la prostitution, à la violence sexuelle, l'esclavage moderne et bien d'autres encore.

Il est de notre devoir de trouver des solutions durables à ces défis, et c'est pourquoi nous sommes réunis ici. Les gouvernements et les acteurs de la société civile, dont surtout les jeunes, doivent se donner la main et trouver ensemble la voie à emprunter. Le thème choisi pour cette réunion ainsi que pour l'Année internationale de la jeunesse – dialogue et compréhension mutuelle – ne peut que cadrer parfaitement avec cette nécessité absolue d'agir ensemble dans la compréhension et le respect de nos diversités.

La population malgache compte un peu moins de 22 millions de personnes, dont 6 millions, soit 31 % de la population malgache, sont des jeunes âgés de 10 à 24 ans. Le Gouvernement malgache, appuyé par les partenaires et pays amis, ne ménage pas ses efforts pour placer ses jeunes au centre de ses priorités. Dans cet objectif, il oriente ses actions vers la mise en place d'un environnement favorable au plein épanouissement des jeunes Malgaches, autour d'un cadre juridique, légal et technique bien défini et bien déterminé, et par le biais de la politique nationale de la jeunesse.

Ainsi, à titre d'exemple, Madagascar a mis en place l'Institut national de la jeunesse, qui dispense des cours divers. Le Ministère de la jeunesse et des loisirs s'est doté d'un service de sensibilisation de proximité dévoué à la santé de la reproduction des adolescents. Le Gouvernement malgache a également mis en place un fonds d'investissement des jeunes et entreprend plusieurs actions en faveur du développement des jeunes et du renforcement de leur leadership dans la vie nationale du pays. Un Conseil de la jeunesse, au niveau national et régional, renforce la structuration et l'encadrement des jeunes. Les maisons des jeunes, existant dans toute l'île, et dont la réhabilitation fait partie des priorités du Gouvernement malgache depuis ces deux dernières années, constituent un outil important pour l'épanouissement intellectuel et social des jeunes.

En outre, Madagascar n'étant pas épargné par le fléau de la traite des personnes, dont les victimes sont majoritairement des jeunes, un programme national sur la contribution à la lutte contre l'esclavage humain et la traite des personnes chez les jeunes a été mis en place. Afin de lutter contre les maladies infectieuses sexuellement transmissibles, qui touchent particulièrement les jeunes, diverses actions de

sensibilisation et de soutien, telle que la mise en place d'une ligne téléphonique anonyme, confidentielle et gratuite d'écoute, qui est mise à la disposition des jeunes dans les 22 régions de Madagascar.

La population malgache étant principalement rurale, un projet de développement rural pour les jeunes vient d'être lancé par le Gouvernement malgache afin de soutenir et encourager les jeunes entrepreneurs agricoles. Par ailleurs, des clubs de jeunes reporters, dans 20 régions de Madagascar, composés de jeunes âgés de 13 à 24 ans, sont actifs depuis 2007 afin de permettre aux jeunes de s'exprimer et d'échanger leurs points de vue sur des thèmes importants comme la préservation de l'environnement, l'éducation et la paix, et ce, à travers des émissions radiophoniques hebdomadaires.

Le Gouvernement malgache se félicite de la résolution 65/312, adoptée à la présente Réunion de haut niveau, et appelle la communauté internationale à assurer la mise en œuvre des engagements pris, dont, particulièrement le Programme d'action mondial pour la jeunesse. Il appelle également les États Membres à renforcer le soutien aux jeunes à travers la mise en œuvre de politiques et actions nationales.

Le nombre de jeunes dans le monde entier ne cesse de croître. Les besoins sont immenses. La mobilisation des ressources doit être une réalité. Les appuis financiers et techniques à tous les niveaux en faveur des jeunes nécessitent d'être maintenus et de croître, surtout pour les pays en développement, dont Madagascar, afin de laisser la place à un véritable épanouissement des jeunes et de leur donner la possibilité réelle d'assumer leur rôle de leadership en faveur d'un développement durable et équitable.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Raza Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je saisis l'occasion qui m'est donnée d'exprimer, au nom du peuple et du Gouvernement pakistanais, nos condoléances les plus sincères et notre profonde solidarité au peuple norvégien après les incidents terroristes perpétrés vendredi dernier. Ces actes méprisables ne font que renforcer notre détermination à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Le Pakistan s'aligne sur la déclaration faite par l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine à la 112^e séance.

La présente Réunion revêt une importance particulière au regard de la myriade de problèmes que doit affronter l'humanité. La faim, la maladie, les changements climatiques, le terrorisme, les promesses non tenues de désarmement et les multiples crises mondiales dressent un tableau déprimant. Ce n'est que par le dialogue et la compréhension mutuelle que nous pourrions œuvrer en harmonie pour atteindre nos objectifs communs. Le thème de cette Réunion de haut niveau est donc particulièrement opportun. Le Pakistan appuie pleinement l'éducation de la jeunesse sur les idéaux de paix, de justice, de tolérance et de solidarité afin de poser les fondations d'un monde pacifique et de réaliser les objectifs de progrès et de développement.

Avec plus de 173 millions d'habitants, le Pakistan est le sixième pays le plus peuplé au monde. On estime que 104 millions de Pakistanais ont moins de 30 ans. Cette jeunesse nombreuse s'accompagne de défis et de possibilités. Nos jeunes sont notre ressource la plus précieuse. Afin qu'ils fructifient leur véritable potentiel, le Gouvernement pakistanais a pris plusieurs mesures et initiatives visant à permettre aux jeunes d'assumer leur rôle dans le développement socio-économique du Pakistan.

La politique nationale en faveur de la jeunesse, formulée en 2008, veut autonomiser les jeunes et leur offrir des débouchés économiques en intégrant divers programmes destinés à la jeunesse au niveau tant fédéral que provincial. Elle privilégie les besoins des jeunes femmes et des jeunes handicapés. Il convient également de mentionner notre Commission nationale chargée de l'enseignement professionnel et technique, qui soutient les jeunes travailleurs en mobilisant des fonds et en organisant des formations techniques parrainées par des organisations du secteur privé et de la société civile. En outre, le Programme national de stages propose aux jeunes diplômés, par l'intermédiaire de stages rémunérés, de travailler dans diverses organisations du secteur public, renforçant ainsi leur employabilité.

Dans de nombreuses régions du monde, les événements récents ont montré que les jeunes sont les catalyseurs du changement politique et social. Les voix des jeunes femmes et des jeunes hommes doivent être entendues et écoutées. Leurs attentes et leurs aspirations doivent être satisfaites, en les impliquant

dans le processus décisionnel et en leur permettant de façonner leur avenir propre, ainsi que celui de notre monde. Certes, la responsabilité du développement des jeunes incombe en premier lieu aux États, avec l'élaboration de politiques et de stratégies complètes, mais la coopération internationale reste un outil précieux pour exploiter le potentiel des jeunes, notamment pour garantir une répartition équitable des ressources mondiales et promouvoir des politiques non discriminatoires.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Costa Rica.

M. Ulibarri (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Le Costa Rica se félicite de l'organisation de la présente Réunion de haut niveau, apogée diplomatique et politique de l'Année internationale de la jeunesse.

Les jeunes représentent une réalité incontournable, pleine d'énergie et d'espoir. À ce titre, ils doivent être pris en compte dans toutes nos politiques et nos actions, tant au niveau national qu'à l'échelon multilatéral.

Le Costa Rica estime qu'il incombe à chaque État de reconnaître, promouvoir et défendre les droits fondamentaux des jeunes, dans le cadre de la promotion globale des droits de l'homme. Le respect de ces droits et l'exploitation des possibilités qui en découlent sont indispensables pour l'élimination de la pauvreté, de l'injustice, de l'intolérance et des inégalités; c'est également essentiel pour créer entre les jeunes des possibilités d'épanouissement personnel.

C'est en se fondant sur ces convictions que notre pays a élaboré une législation novatrice en faveur de la jeunesse, qui établit le système national de la jeunesse, lequel conjugue institutions d'État et participation organisée de la société civile. Si notre politique publique en faveur de la jeunesse est proposée par l'État, elle est toutefois débattue et approuvée dans tous ses aspects par un organe composé entre autres de représentants de la jeunesse.

Ces dernières années, pour répondre aux besoins et aux propositions de nos jeunes, et en se basant sur une vision sociale sans exclusive, démocratique et libre, le Costa Rica s'est concentré sur des domaines tels que la promotion de l'entrepreneuriat, la création d'opportunités d'emploi, le droit au loisir et un système de santé intégral. Nous avons également pris un engagement résolu de développer l'éducation,

élément essentiel de notre identité et de nos politiques nationales.

S'agissant des questions relatives à la jeunesse, comme pour nombre d'autres questions, la responsabilité nationale est cruciale, mais il est également impératif d'impliquer la communauté internationale afin de parvenir à mettre en œuvre le document final de la présente séance (résolution 65/312) et le Programme d'action mondial pour la jeunesse. Nous estimons qu'il est extrêmement important de créer une matrice d'indicateurs basés sur le Programme mondial et sur les objectifs proposés dans le document final. Il sera notamment indispensable de réaliser la mise en œuvre des engagements figurant dans le document final concernant la promotion de l'égalité et de l'équité des sexes et la reconnaissance de la vulnérabilité particulière des filles et des jeunes. Le document condamne à juste titre le recrutement et l'utilisation des jeunes dans les conflits armés. Le Costa Rica estime que le recrutement des jeunes pour transporter de la drogue et pour des activités relevant de la criminalité organisée est tout aussi répréhensible.

Compte tenu du thème de cette Année internationale de la jeunesse, « Jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle », nous devons nous pencher sur l'éducation, en respectant les droits et les devoirs de nos jeunes. Dans une large mesure, une éducation complète promeut des valeurs telles que le dialogue pour résoudre les différends sur la base de la recherche de la compréhension mutuelle.

Nous nous félicitons donc tout particulièrement de la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme, adoptée par le Conseil des droits de l'homme le 23 mars (résolution 16/1). Ce texte a été présenté par le Costa Rica, l'Italie, le Maroc, les Philippines, le Sénégal, la Slovénie et la Suisse, pays qui composent le pôle pour l'éducation et la formation aux droits de l'homme. Son objectif principal est de développer une culture universelle des droits de l'homme dans laquelle chaque individu est conscient de ses droits et de ses responsabilités vis-à-vis des autres, et de promouvoir le développement des individus en tant que membres responsables d'une société sans exclusive, libre, tolérante, pacifique et pluraliste. Nous voyons avec satisfaction que cette perspective a été intégrée au document final de la présente Réunion de haut niveau.

Notre pays rappelle à quel point il est important que l'Assemblée générale, conformément à la Déclaration du Conseil des droits de l'homme et suivant la mise en œuvre de la résolution 60/251, adopte la Déclaration proposée par le Conseil des droits de l'homme.

Il n'existe aucune preuve plus criminelle de l'intolérance et du manque de respect envers la vie que le terrorisme, notamment lorsque les cibles sont principalement des jeunes. Le Costa Rica condamne donc expressément les attaques terroristes qui ont frappé la Norvège vendredi dernier. Les victimes les plus nombreuses sont des jeunes qui, du fait de leur engagement envers la société, participaient à un camp du parti travailliste sur l'île d'Utøya. Nous exprimons notre solidarité à leurs familles, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple norvégiens. Nous savons que la réponse à cette tragédie sera un attachement plus marqué à la tolérance et à la liberté.

Pour conclure, j'appelle tous les États à concrétiser les prémisses convenues dans le document final de la présente réunion. C'est le meilleur moyen de donner à tous les jeunes l'occasion de réaliser leur potentiel et de mettre leur énergie et leur enthousiasme au service des grandes tâches auxquelles l'humanité fait face.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Portugal.

M. Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Président Deiss d'avoir organisé cette Réunion de haut niveau, qui marque la clôture de l'Année internationale de la jeunesse. Nous voulons également remercier les deux cofacilitateurs, l'Ambassadeur Thomas Mayr-Harting, de l'Autriche, et l'Ambassadeur Jean-François Régis Zinsou, du Bénin, pour leur travail acharné en vue d'obtenir un document final consensuel (résolution 65/312).

Nous notons avec satisfaction que cette rencontre de haut niveau réaffirme sans ambiguïté le Programme d'action mondial pour la jeunesse et ses quinze domaines prioritaires interconnectés. Le Portugal réaffirme son engagement à promouvoir et à mettre en œuvre le Programme d'action mondial pour la jeunesse et à atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous insistons sur la nécessité de renforcer la coopération internationale afin d'appuyer les efforts visant à mettre en œuvre le

Programme d'action mondial, et appelons tous les États Membres à poursuivre la mise en œuvre de cet ensemble de principes guidant la définition des politiques et programmes en faveur de la jeunesse aux niveaux national, régional et international.

L'attachement du Portugal à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes en faveur de la jeunesse ne saurait être mis en doute. Je rappelle que c'est sur la base d'une recommandation faite lors de la première Conférence mondiale des ministres de la jeunesse, à Lisbonne en 1998, que l'Assemblée générale a déclaré le 12 août Journée internationale de la jeunesse. Notre objectif est de consolider les politiques et les programmes en faveur de la jeunesse, ainsi que de garantir une participation transversale des jeunes en tant qu'acteurs majeurs et agents actifs à toutes les étapes du processus décisionnel concernant les politiques nationales, régionales et internationales qui les impliquent.

L'an dernier, nous avons créé la Commission nationale pour l'Année internationale de la jeunesse, composée de représentants du Gouvernement et des organisations de jeunes. Elle a défini un calendrier très complet d'activités portant, dans tout le pays, sur des questions telles que l'entrepreneuriat et l'innovation, les droits et l'égalité, la culture et la diversité, et l'autonomisation des jeunes et la démocratie. Dans ce cadre, je voudrais souligner la deuxième Rencontre nationale des jeunes issus de l'immigration et de la diaspora africaine, qui s'est déroulée au Portugal en février et qui, nous en sommes convaincus, a aidé à approfondir plusieurs questions concernant la jeunesse.

Pendant la prochaine session de l'Assemblée générale, à la Troisième Commission, le Portugal présentera de nouveau, avec le Moldova et le Sénégal, son projet de résolution biennal portant sur les politiques et les programmes en faveur de la jeunesse. Nous avons également présenté et facilité la résolution sur le sujet au cours de la dernière session de la Commission du développement social, en février.

Je me permettrai de souligner à nouveau l'importance des jeunes en tant qu'agents du dialogue, d'un changement positif et du développement dans la société mondiale, et leur rôle s'agissant d'éveiller la tolérance et la compréhension mutuelle. Néanmoins, un obstacle majeur empêche les jeunes de jouer pleinement leur rôle : la violence dont ils sont les premières cibles et à laquelle ils sont exposés de manière particulièrement aiguë, dans des circonstances

et sous les formes les plus diverses. Dans toutes leurs manifestations, la violence et l'exploitation des enfants et des jeunes restent l'un des défis les plus importants qu'affronte la communauté internationale. Il convient donc d'y mettre un terme.

Le Portugal apporte un appui vigoureux à la campagne de ratification des deux protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant : le Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, et le Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. Nous encourageons tous les États Membres qui n'y sont pas encore parties à signer ou ratifier les protocoles facultatifs au cours du débat de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre. Nous espérons que cette Année internationale aura également contribué à atteindre cet objectif.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Kazakhstan.

M^{me} Aitimova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord exprimer la solidarité de mon pays avec le Gouvernement et le peuple norvégiens. La semaine dernière, le jour même des attentats, notre Président a adressé ses condoléances et celles de l'ensemble du peuple du Kazakhstan à la suite de cette tragédie. Je suis moi-même profondément peiné; y a-t-il plus grand crime que de commettre des atrocités contre des jeunes et des enfants? Cette réunion vient donc à point nommé.

Le Kazakhstan se félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre efficace du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, qui constitue une importante feuille de route. Cependant, il reste encore beaucoup à faire afin de garantir un suivi et une évaluation plus stricts de la manière dont les questions liées à la jeunesse s'intègrent dans les politiques nationales pour permettre l'intégration de nos futurs dirigeants dans la vie politique, sociale, économique et culturelle de chaque État Membre et dans leurs programmes de développement. Nous devons aussi garantir une meilleure intégration des questions relatives à la jeunesse dans les efforts visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, afin que les jeunes puissent faire partie de l'ordre existant et devenir des agents de transformation sociale.

Ma délégation appelle à une meilleure cohérence et coordination de l'ensemble du système des Nations Unies, ainsi qu'à la rationalisation des activités liées à la jeunesse des 34 organismes qui se concentrent sur les pays les moins avancés et les zones de conflit, notamment s'agissant des jeunes femmes et des filles. C'est pourquoi nous demandons aux États Membres de fournir un meilleur appui en termes de financement et de ressources de manière à rendre possibles des conseils techniques et un renforcement des capacités en vue d'appliquer le Programme d'action mondial pour la jeunesse.

Au vu de la tragédie survenue la semaine dernière, tous les efforts doivent être déployés pour surveiller les médias sociaux et canaliser l'énergie de la jeunesse, et pour financer les mouvements de jeunes prônant l'harmonie.

Au cours de l'Année internationale de la jeunesse, le Kazakhstan a mis en œuvre une politique nationale de la jeunesse multidimensionnelle, interdisciplinaire et axée sur les résultats. Une attention particulière a été portée au renforcement de la protection sociale, à la baisse du chômage et à l'amélioration des possibilités éducatives pour les jeunes. Selon mon Président, Nursultan Nazarbayev, la socialisation des jeunes, l'adoption d'attitudes progressistes et la transmission des valeurs modernes à la jeune génération sont vitales pour le développement du pays. C'est pourquoi nous avons adopté le programme éducatif national pour 2011-2020 ainsi qu'un plan d'action avec des mesures et des services tournés vers l'avenir, y compris la création de la Nouvelle Université, moderne et novatrice. Une éducation de qualité pour les jeunes est une condition indispensable au bien-être socioéconomique, et les dépenses pour l'éducation sont considérées comme un domaine prioritaire du financement sur le budget de l'État dans mon pays.

Le Kazakhstan a créé un Conseil sur la politique de la jeunesse, sous les auspices du Président, destiné à mobiliser les jeunes afin qu'ils participent à la prise de décisions en matière de politique nationale et au développement. En outre, un projet national de regroupement de jeunes talents a été lancé en vue de promouvoir l'emploi décent pour les jeunes dans la fonction publique et dans les domaines social, politique et économique. Depuis 2005, le mouvement travailliste des jeunes « Pays vert » est un acteur clef en ce qui concerne les problèmes écologiques et la politique environnementale du pays.

Le Kazakhstan réaffirme son ferme engagement à promouvoir le dialogue et la compréhension mutuelle en relevant les défis qui touchent les jeunes et en contribuant aux efforts multilatéraux, afin de donner aux jeunes la place qui leur revient comme l'une de nos plus grandes ressources.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Prozor (Israël) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord présenter les condoléances de mon gouvernement au peuple et au Gouvernement norvégiens suite aux attaques épouvantables perpétrées la semaine dernière à Oslo et Utøya. Les victimes de cette tragédie – dont la plupart étaient des jeunes – occupent nos pensées et nos prières.

Il existe une histoire juive au sujet d'un homme qui a planté un caroubier, un arbre qui est connu pour ne donner de fruits qu'après 70 ans. Comme on lui demandait s'il pensait vivre assez longtemps pour manger les fruits de l'arbre, l'homme répondit : « Je fais ce que mes ancêtres ont fait. Tout comme ils avaient planté un caroubier pour moi, j'en plante un pour mes enfants ».

L'engagement d'une génération envers la suivante est le fondement de sociétés fortes et saines. Protéger, intégrer et émanciper sa jeunesse est l'obligation fondamentale de chaque État. Nous ne devons pas négliger les jeunes qui se trouvent marginalisés.

Au cours des 20 dernières années, Israël a adopté une approche globale afin de répondre aux besoins des jeunes à risque grâce à des avancées majeures en matière de législation et à une sensibilisation plus aiguë de l'opinion publique. Israël a lancé en 2008 un programme national destiné aux enfants et aux jeunes à risque, qui fait intervenir cinq ministères. Cette initiative a soumis un certain nombre de projets spécifiques conçus pour réinsérer les jeunes à risque dans la communauté, y compris par la formation professionnelle et l'entrepreneuriat. Ces programmes visent à répondre aux besoins d'une population israélienne diversifiée, incluant des immigrants venus du monde entier.

Israël soutient fermement le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. C'était le document le plus approfondi sur la question des jeunes au moment de son adoption, en 1995. Seize ans plus tard, il reste tout aussi valide, car il fournit un

cadre politique d'action nationale et internationale en vue d'améliorer la situation des jeunes.

Au niveau international, l'Agence israélienne de coopération pour le développement international (MASHAV) a formé des centaines de milliers d'éducateurs et de jeunes venus du monde entier. Par exemple, son Centre international de formation Mont-Carmel collabore depuis 10 ans avec l'Organisation des États américains en vue d'introduire l'entrepreneuriat parmi les outils d'auto-assistance pour les jeunes des Amériques. Le projet a formé plus de 22 000 personnes dans 29 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Pendant l'année écoulée, de nombreux cours ont été dispensés en anglais et en espagnol à des jeunes, dans le cadre de l'Année internationale des Nations Unies de la jeunesse, sur des sujets comme les compétences nécessaires pour diriger une entreprise et la gestion d'entreprise.

Israël appuie fermement le paragraphe 28 h) du document final (résolution 65/312) de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse, qui souligne la nécessité de protéger les jeunes affectés ou exploités par le terrorisme et l'incitation au terrorisme. Israël ne connaît que trop bien ces problèmes. La lutte contre le terrorisme requiert de la vigilance, de la détermination et une action collective de la part de la communauté internationale. Nous devons nous atteler à promouvoir des cultures de tolérance et de compréhension mutuelle et non plus de violence et de haine, et à mettre un terme à l'incitation des jeunes, trop fréquente dans de nombreux points du monde.

Nombre des grandes lignes de démarcation que nous observons dans le monde aujourd'hui séparent non pas les civilisations, mais plutôt les générations. Facebook, Twitter et toute une gamme d'autres outils provoquent des changements exponentiels, et offrent de nouvelles possibilités pour les personnes d'interagir, d'apprendre et de grandir. Ceux qui ont grandi à l'ère numérique seront notre pont vers l'avenir.

J'en vois la preuve en Israël, où nos jeunes esprits constituent une puissante force d'innovation. Les jeunes qui auraient autrefois cultivé des oranges fabriquent aujourd'hui des téléphones mobiles Orange, et ceux qui auraient jadis cultivé des pommes sont désormais les concepteurs d'ordinateurs Apple.

Les problèmes auxquels la communauté internationale doit faire face nous obligent à tirer parti de la créativité de la nouvelle génération. Nous devons

donner à tous les jeunes les moyens d'agir et les encourager à assumer des responsabilités au sein de la communauté mondiale, de saisir les occasions qui se présentent et d'utiliser les nouvelles technologies qui sont à notre disposition pour créer un monde plus prospère, plus tolérant et plus pacifique.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bangladesh.

M. Mahmood (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer nos sincères condoléances aux familles des 68 victimes de l'épouvantable tuerie qui a eu lieu en Norvège la semaine dernière. Chaque vie sur Terre est précieuse, et nous sommes très attristés de voir que la plupart des personnes tuées étaient des jeunes qui participaient à un camp d'été.

Le Bangladesh se félicite de la tenue de la présente Réunion de haut niveau sur la jeunesse et de l'adoption de son document final (résolution 65/312). Les jeunes sont la ressource la plus importante d'un pays. Le développement et la prospérité d'un pays dépendent en grande partie des activités constructives menées par ses jeunes.

Au Bangladesh, le Ministère pour l'épanouissement de la jeunesse a été créé en 1981 pour faire pleinement participer les jeunes de notre pays à notre processus de développement national en leur proposant des lignes directrices appropriées, en les motivant et en assurant une formation en matière de développement basée sur les besoins. Pour faire participer les jeunes sans emploi au processus de développement national, ce Ministère met en œuvre des programmes de grande ampleur dans les domaines suivants: motivation, formation visant à développer les compétences, emploi indépendant, aide au microcrédit et développement communautaire, et ce, afin que des jeunes formés puissent mettre en place des projets de travail indépendant en vue de faire reculer la pauvreté.

Au Bangladesh, au mois de juin 2010, près de 3,43 millions de jeunes avaient déjà bénéficié d'une formation dans différents domaines, entre autres, informatique, y compris Internet et le travail en réseau; design graphique et édition vidéo; élevage, aviculture, pisciculture et agriculture; habillement; impression au bloc, batik et sérigraphie; électronique, électrique et système électrique de la maison; réfrigération et climatisation.

Le revenu moyen d'un jeune ayant une activité indépendante va de 20 à 670 dollars par mois. Parfois, des jeunes qui ont réussi en tant que travailleurs indépendants gagnent plus de 1 300 dollars par mois dans un pays où le revenu moyen par habitant est d'à peine 670 dollars par an. En outre, de nombreux jeunes ayant suivi une formation ont obtenu un emploi dans différentes organisations au Bangladesh ou à l'étranger. Au mois de mai 2010, 120 millions de dollars avaient été versés au titre d'un programme de microcrédit pour mettre en place ou développer des projets de travail indépendant. Le taux de remboursement des prêts s'établit à près de 90 %.

Dans le droit fil de son programme électoral, le Gouvernement en exercice a mis en place un programme national de services afin d'offrir des emplois aux jeunes chômeurs ayant achevé le cycle d'enseignement secondaire. Ils sont embauchés pour une durée de deux ans sur la base d'un contrat temporaire. Au départ, trois districts frappés par la pauvreté avaient été choisis. Les jeunes chômeurs avaient suivi une formation de base de trois mois dans 10 modules sélectionnés avant d'être affectés à différents services de consolidation des structures étatiques, à des organismes autonomes ou des organes publics locaux, etc.

De jeunes volontaires et des organisations publiques jouent également un rôle important dans le développement rural. Pour promouvoir la participation active des organisations de jeunes au processus de développement, le Ministère pour l'épanouissement de la jeunesse a pris des mesures pour mobiliser des organisations de jeunes. Près de 14 000 organisations de jeunes lui sont déjà rattachées.

Le 12 août 2010, la Journée internationale de la jeunesse a été célébrée au Bangladesh avec toute la solennité voulue. Au niveau national, la Journée a commencé par un rassemblement suivi d'un séminaire sur le dialogue et la compréhension mutuelle, conformément au thème choisi pour cette Année internationale de la jeunesse. De très nombreux jeunes ont participé aux cérémonies d'ouverture et de clôture des XI^e Jeux d'Asie du Sud et à la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de cricket qui s'est déroulée récemment à Dhaka.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer la volonté du Gouvernement bangladais de faire de la jeunesse d'aujourd'hui la catégorie la plus productive de la société et de veiller à ce que le Gouvernement

s'emploie de plus en plus à répondre aux besoins de la jeunesse en matière d'éducation et de formation, pour favoriser leur développement moral et prendre des mesures dans la limite des rares ressources disponibles pour créer des emplois pour les jeunes.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Karev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation de la Fédération de Russie s'est associée avec plaisir à l'adoption par consensus du document final de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse: dialogue et compréhension mutuelle (résolution 65/312). Nous tenons à adresser nos remerciements aux coordonnateurs du processus de négociation et à tous ceux qui y ont participé. Grâce à leur approche constructive et décisive, nous avons pu nous mettre d'accord sur ce document final qui prend en compte les intérêts de tous les États.

La présente Réunion, point d'orgue de la Journée internationale de la jeunesse, permet non seulement de faire le bilan des résultats obtenus par une compréhension accrue et une meilleure prise en compte des intérêts de la jeunesse, mais également de renforcer la participation active des jeunes à tous les aspects de la vie et de favoriser leur autonomisation. Il s'agit également d'un tremplin en vue de fixer des objectifs futurs.

La Fédération de Russie attache une grande importance à la question de la jeunesse. Notre pays compte 40 millions de jeunes, qui représentent 27 % environ de la population totale. N'oublions pas que si les jeunes font partie des membres les plus actifs de la société, ils sont le plus durement touchés par les conséquences de différents types de crises. Les jeunes, à l'aube de leur vie, n'ont souvent pas les moyens d'y faire face.

Outre leur grande mobilité, les jeunes peuvent facilement s'adapter aux changements et acquérir de nouvelles connaissances. Cela est clairement démontré par le rôle joué par les jeunes dans des faits survenus récemment dans le monde. Nous fondons également beaucoup d'espoir dans la jeunesse en tant que principal moteur de l'action à mener pour surmonter les incidences négatives de la crise financière et économique mondiale. C'est la raison pour laquelle la Fédération de Russie prend des mesures en faveur des jeunes générations dans le cadre d'un investissement à long terme dans une société stable et prospère.

Le Ministère russe des sports, du tourisme et de la jeunesse est chargé de mettre en œuvre des politiques coordonnées dans ce domaine. L'organisme fédéral pour la jeunesse relève également de ce Ministère. Il s'agit d'un organe national dont les activités visent essentiellement à développer le potentiel de la jeunesse en Russie.

Les politiques et programmes de notre pays visant à garantir les intérêts et les droits des jeunes s'inscrivent dans le droit fil des priorités de l'ONU, y compris le Programme d'action mondial pour la jeunesse. Ces priorités ont jeté les bases des manifestations organisées en 2009 dans le cadre de l'Année de la jeunesse en Russie, dont le but était de développer le potentiel professionnel et créatif des jeunes, de promouvoir un mode de vie moral et sain et de cultiver les idéaux de paix et de compréhension entre les peuples.

Le 27 juin de chaque année, nous célébrons depuis 1993 la Journée de la jeunesse en Russie et, à cette occasion, des réunions, des concerts et des événements sportifs ou autres sont organisés dans tout le pays. Le 27 juin de cette année, une réunion a été organisée entre le Ministère russe des sports, du tourisme et de la jeunesse et des responsables d'organisations de jeunes. Elle était notamment axée sur l'Année internationale de la jeunesse.

Compte tenu de la situation économique et sociale actuelle, il faut accorder une attention particulière aux questions en faveur d'un plus grand bien-être des jeunes en réglant des problèmes tels que l'obtention d'un emploi et la stabilité de l'emploi. À cet égard, le programme fédéral axé sur cette question, les Jeunes en Russie: 2011-2015, sera un document essentiel pour les cinq prochaines années.

Le peuple palestinien et ses dirigeants ont été choqués par le bombardement atroce survenu vendredi dernier dans un complexe du Gouvernement à Oslo et par la fusillade sur l'île d'Utøya qui ont fait près de 80 victimes innocentes, parmi lesquelles de nombreux jeunes. Nous sommes persuadés que la Norvège se relèvera plus forte encore de cette tragédie.

La Palestine s'associe à la déclaration faite par l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le monde étant aujourd'hui de plus en plus instable pour les jeunes, ils continuent de souffrir inutilement sous le poids de lourdes difficultés et de faire face à un nombre sans précédent d'obstacles. Cela

a nui à leur capacité à connaître la paix, la prospérité et la liberté et à jouir de leur droit à l'éducation. Malheureusement, la jeunesse palestinienne doit faire face à l'obstacle le plus important à une vie presque normale : la poursuite de l'occupation israélienne du territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est, et le mépris flagrant et le non-respect par Israël des normes du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Depuis plus de quatre décennies, des crimes sont commis contre la jeunesse palestinienne, sans aucun égard pour la vie humaine et en totale impunité, ce qui permet à ces crimes de continuer, aux dépens de notre jeunesse. Le refus d'Israël de respecter les principes fondamentaux du droit international et les résolutions pertinentes de l'ONU s'est traduit par une détérioration complète de la situation sur le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Cela n'a fait que prolonger le conflit israélo-palestinien et les souffrances du peuple palestinien, notamment celles des millions de réfugiés palestiniens qui vivent dans des camps de réfugiés depuis 63 ans, dans l'espoir de voir se concrétiser leur droit au retour.

Malgré tous les obstacles que doit surmonter le peuple palestinien vivant sous occupation, la jeunesse palestinienne s'efforce toujours de réaliser ses objectifs et ses rêves. Citons ces jeunes réfugiés qui, chaque jour, surmontent les difficultés pour tenter de viser aussi haut que possible, de faire entendre leurs voix, de faire briller leurs talents. La semaine dernière, pour la troisième fois, les jeunes de Gaza, dont certains sont des handicapés, ont fait tomber le record mondial Guinness de la plus grande peinture au monde de l'empreinte d'une main. Autre anecdote remarquable : trois jeunes Palestiniennes d'une école administrée par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ont, avec l'aide de leur professeur, inventé une cane à l'usage des aveugles et des sourds, ce qui leur a donné l'occasion et le plaisir de rencontrer le Secrétaire général l'été dernier, ici à New York.

Il ne s'agit là que des accomplissements les plus récents, qui attestent que, si on leur donne une chance, les jeunes de Palestine peuvent se dépasser et devenir des leaders dans la région et le monde. Par ailleurs, il y a quelques instants à peine, aujourd'hui même, la jeunesse de Gaza a battu pour la quatrième fois le record mondial Guinness du plus grand nombre de cerfs-volants en vol simultané. Une fois encore, nous

tenons à exprimer officiellement notre gratitude pour les efforts inlassables de l'UNRWA et l'assistance qu'il apporte aux 4,5 millions de réfugiés palestiniens, notamment les jeunes. En effet, grâce à l'éducation et à la formation qu'il propose, nos jeunes sont dotés des outils dont ils ont besoin pour réaliser leurs objectifs, si ambitieux soient-ils.

Certes, le peuple palestinien, y compris ses jeunes, a accompli des progrès notables pour surmonter les lourdes difficultés qui accompagnent une vie sous occupation, mais il ne pourra pas réaliser son véritable potentiel aussi longtemps qu'Israël continuera d'occuper ses terres et de faire obstacle à son droit à l'autodétermination. Nous appelons ici la communauté internationale à consentir tous les efforts nécessaires et à faire preuve de volonté politique pour s'attaquer aux obstacles et aux difficultés qui confrontent la jeunesse palestinienne vivant dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

Il est indéniable que l'occupation du territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est, qui dure depuis 44 ans, a considérablement freiné le développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'autres objectifs de développement convenus à l'échelon international, les rendant quasiment impossibles à atteindre pleinement. Mais au-delà même des préoccupations concernant les OMD, les jeunes qui vivent dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, ont été bien trop souvent la cible délibérée d'attaques armées, servant même parfois de boucliers humains aux forces d'occupation israéliennes. La jeunesse palestinienne qui exerce son droit de s'exprimer contre le Mur et les colonies illégales chaque semaine, voit la Puissance occupante rétorquer par les balles et l'agression. Nos jeunes sont également toujours victimes des attentats terroristes perpétrés par les colons israéliens – on leur tire dessus, ils sont battus et menacés sur le chemin de l'école ou lorsqu'ils jouent à l'extérieur de leurs maisons.

L'agression israélienne contre la bande de Gaza assiégée en 2008-2009 a mis en exergue de façon tragique le mépris dans lequel Israël tient la jeunesse palestinienne. Des centaines de jeunes ont été tués, et d'innombrables installations censées être des refuges, comme des hôpitaux ou des écoles, ont été bombardées, ont essuyé des tirs d'obus et ont été détruites en toute impunité. Nous appelons la communauté internationale, y compris tous les organismes des Nations Unies, à faire quelque chose

contre ces graves violations dans leur globalité, afin de mettre un terme définitif à toutes les attaques perpétrées par la Puissance occupante contre la jeunesse palestinienne dans des infrastructures civiles qui sont supposées la protéger.

L'occupation israélienne, qui a commencé en 1967, doit finir maintenant, en même temps que tous les crimes commis par la Puissance occupante contre le peuple palestinien, y compris les jeunes. Chaque jour d'occupation israélienne se traduit par une détérioration des conditions socioéconomiques et du bien-être général des jeunes, notamment dans la bande de Gaza assiégée, où le siège immoral et illégal qui dure depuis quatre ans continue de spolier les jeunes de tous leurs droits fondamentaux, y compris le droit à l'alimentation. À cause du blocus, des milliers de personnes souffrent de faim, de malnutrition, d'anémie, de retards de croissance et de multiples autres maladies évitables.

Il est temps d'agir. Nous appelons donc de nouveau la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à prendre des mesures immédiates et déterminées pour faire en sorte qu'Israël, Puissance occupante, respecte le droit international, y compris ses obligations au titre de la quatrième Convention de Genève et les résolutions pertinentes de l'ONU. La jeunesse de Palestine ne pourra vivre pleinement son potentiel que si elle peut vivre dans la paix, la liberté et la dignité, dans un État de Palestine indépendant sur la base des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Le moment est venu de traduire cela dans les faits.

La paix est peut-être nécessaire pour les dirigeants, mais elle est indispensable pour notre jeunesse.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 47/4 de l'Assemblée générale en date du 16 octobre 1992, je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Organisation internationale pour les migrations.

M. Wade (Organisation internationale pour les migrations) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) voudrait exprimer à tous les Norvégiens ses sincères condoléances à la suite de cette horrible tragédie. Nos pensées les accompagnent.

L'Organisation internationale pour les migrations est très honorée de prendre part à ce dialogue aux côtés

d'un groupe aussi impressionnant d'experts et de jeunes gens.

Cette Réunion de haut niveau intervient à un moment important pour nous permettre de réfléchir sur la vague de démocratisation qui balaie le monde arabe et le rôle qu'a joué la jeunesse dans la transformation fondamentale du débat politique. Les tables rondes organisées ces deux derniers jours ont apporté de précieuses informations sur les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés et sur ce qui peut être réalisé grâce au dialogue et la compréhension mutuelle. L'Organisation internationale pour les migrations est plus que jamais convaincue que l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires sont à l'écoute. Il n'y a tout simplement pas d'autre choix. Dans la plus grande partie du monde d'aujourd'hui, les jeunes ne représentent pas uniquement l'avenir, ils constituent également la majorité de la population. Notre capacité à relever les défis et à saisir les occasions qu'offre notre époque dépendra de leur énergie et de leur créativité. Ce document est conçu de manière à créer les conditions propices à une socialisation réussie et à une autonomisation effective des jeunes en encourageant leur participation à la vie sociale et politique du pays, et en utilisant leur potentiel pour encourager l'innovation dans notre pays.

L'Année internationale a montré de manière frappante que les jeunes sont non seulement bénéficiaires de l'aide de l'État, mais qu'ils peuvent eux-mêmes apporter une contribution à leur pays et à l'ensemble de la communauté internationale. L'Année a également mis en relief la nécessité de créer un environnement permettant d'intégrer les jeunes dans tous les domaines de la vie sociale afin d'accroître leur contribution au développement social et économique des États.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de la Slovénie.

M^{me} Štiglic (Slovénie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit d'emblée permis d'exprimer les condoléances de mon pays au peuple et au Gouvernement norvégien à la suite de la disparition tragique de toutes ces jeunes vies fauchées par un acte de terrorisme insensé et qui défie l'imagination.

La Slovénie souscrit à la déclaration faite au nom de l'Union européenne.

L'avenir de nos sociétés dépend de l'avenir de notre jeunesse. Il dépend en particulier de ce que nos

décideurs peuvent faire pour donner aux jeunes les moyens d'être actifs dans la société, assurer une éducation de qualité, garantir des services de santé et créer des perspectives d'emploi. Les crises économique et financière actuelles ont eu un puissant impact sur les jeunes : un grand nombre d'entre eux sont chômeurs et vivent dans la pauvreté. Et ceci a pour conséquence d'influer sur leur inclusion sociale, élément clef de la durabilité, de la stabilité et de la prospérité des sociétés.

Les jeunes doivent être impliqués dans les processus de prise de décisions, notamment par le biais des organisations de jeunesse. Ces organisations ne représentent pas seulement la voix de la jeunesse; elles sont aussi des forums importants pour la promotion de la tolérance, du dialogue et de la compréhension mutuelle. Il importe donc de renforcer le rôle de la jeunesse et des organisations de jeunesse et d'appuyer leur participation accrue dans l'élaboration des stratégies et des politiques à tous les niveaux et sur toutes les questions, comme par exemple le développement durable, les changements climatiques et les droits de l'homme.

Nous devons notamment renforcer la coopération entre les organisations de jeunes de différentes régions par le biais de projets et de programmes communautaires concrets qui engagent directement les jeunes. À cette fin, l'éducation non formelle doit être considérée comme un outil de base.

Dans son travail avec la jeunesse, la Slovénie fait fond sur des traditions anciennes. Nous encourageons le développement de la jeunesse, et l'intégration sociale, la croissance personnelle et l'autonomie des jeunes par le biais de divers programmes et projets. Le Gouvernement slovène favorise la création de conditions propices à l'inclusion des jeunes dans les processus sociaux et politiques et à cette fin, cofinance les activités de nombreuses organisations communautaires de jeunes et d'organisations de travail des jeunes.

De nombreuses structures participatives ont été mises en place à l'intention des enfants et des jeunes. Les jeunes ont leurs propres organisations qui présentent leurs vues dans les processus de prise de décisions aux niveaux local et national. Par exemple, l'initiative des parlements des jeunes, où des élèves peuvent parler en public, est une illustration décisive de la participation des enfants aux processus sociaux et politiques.

Qui plus est, le Gouvernement a mis en place deux organes consultatifs qui comprennent des représentants des organisations de jeunesse et de divers ministères, sur un pied d'égalité. Ces organes proposent des mesures, suivent l'intérêt des jeunes vis-à-vis de diverses politiques publiques au niveau national, et promeuvent en particulier la participation des jeunes à ces processus.

Enfin, mais non moins négligeable est l'importance du bénévolat, qui est hautement apprécié en Slovénie. Nous sommes convaincus que le bénévolat favorise le renforcement du capital social, promeut la paix et la solidarité, et prépare la voix à un développement socioéconomique durable. Le rôle des jeunes volontaires est un instrument efficace pour l'autonomisation des jeunes car il leur permet de développer des qualifications professionnelles, des connaissances académiques et des compétences spécifiques, contribue à leur futur travail et à leurs perspectives d'emploi, et renforce leur inclusion et leur cohésion sociales.

Les jeunes sont une force de changement. Bien que leurs besoins soient de plus en plus reconnus, ils continuent, dans de nombreuses parties du monde, à être marginalisés et ignorés. Nous devons nous acquitter de nos obligations et leur construire un avenir prospère en mobilisant toutes les forces et tous les instruments politiques et en mettant en œuvre le Programme d'action mondial pour la jeunesse. Nous devons également parvenir à une ratification universelle des instruments internationaux tels que la Convention relative aux droits de l'enfant et ses Protocoles facultatifs. À cet égard, la Slovénie appuie fermement la campagne en faveur de la ratification universelle des Protocoles facultatifs d'ici à 2012.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Togo.

M. Menan (Togo) : Je voudrais tout d'abord vous transmettre les salutations cordiales et chaleureuses des hautes autorités de mon pays, en particulier du Président de la République togolaise qui figure parmi les chefs d'État les plus jeunes de notre planète.

Je voudrais aussi exprimer au Président et aux cofacilitateurs, les Ambassadeurs du Bénin et de l'Autriche, les vifs remerciements du Gouvernement togolais pour le rôle prépondérant que joué dans l'organisation de la présente Réunion. Cette réunion nous offre l'heureuse occasion de réfléchir sur la situation de la jeunesse, cette couche sociale qui

représente plus de la majorité de la population mondiale.

L'Année internationale de la jeunesse, proclamée par l'Organisation des Nations Unies à compter du 12 août 2010, visait à inviter les États Membres à intensifier leurs actions en vue d'améliorer le dialogue et la compréhension mutuelle entre les jeunes, à promouvoir la participation des jeunes à tous les niveaux et à œuvrer en vue d'éliminer tous les obstacles auxquels se heurte la jeunesse. À cet égard, les principales actions initiées ont porté sur la recherche de solutions innovantes pour faire face à la problématique du chômage qui accroît la vulnérabilité des jeunes et les empêche d'exprimer leurs potentiels. Ces actions visent également à l'amélioration du cadre institutionnel pour favoriser la participation de la jeunesse à tous les processus de décision et à la gestion des affaires de la nation.

Au niveau institutionnel, au nombre des actions menées figurent déjà la création, depuis 2005, d'un Département ministériel spécifiquement chargé des questions de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, l'adoption en 2007 d'une politique nationale de jeunesse, et la création et la mise en place en 2008 du Conseil national de la jeunesse au Togo. Plus récemment, en cette année 2011, dans le but de favoriser le dialogue inclusif et l'échange entre, d'une part, les jeunes eux-mêmes et, d'autre part, les jeunes et les autorités gouvernementales, le Gouvernement togolais a décidé l'institution d'un Forum national de la jeunesse dont la première édition a eu lieu du 18 au 20 avril 2011 et a permis une analyse exhaustive de la situation de la jeunesse togolaise en vue de son nouvel engagement citoyen.

Pour assurer la pérennité d'un tel exercice, ce Forum national se tiendra tous les deux ans.

Au titre de la promotion des questions spécifiques concernant les jeunes, en particulier celles relatives à l'emploi et à l'insertion sociale des jeunes, le Gouvernement togolais a multiplié des programmes et projets destinés à étendre les possibilités et les opportunités d'emplois pour les jeunes aussi bien dans le domaine de l'emploi salarié que de l'emploi indépendant. L'accent est ainsi mis sur la promotion des micro-, petites et moyennes entreprises, reconnues comme pourvoyeuses d'emplois à travers la mise en place de mécanismes facilitant l'accès des jeunes promoteurs aux crédits.

Par ailleurs, depuis deux ans déjà, il est lancé un vaste programme d'éducation à la citoyenneté responsable et à la participation active de la jeunesse. Ce programme est mis en œuvre avec l'implication des jeunes, des organisations créées par ceux-ci et des collectivités locales.

Malgré tous les efforts consentis aux plans national, régional et international, le Togo estime que seule une solidarité plus accrue dans le cadre d'un partenariat agissant, au niveau de la communauté internationale, permettrait d'atteindre les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse et la réalisation du Programme d'action mondial pour la jeunesse.

C'est pourquoi la délégation togolaise invite les États et tous les partenaires concernés à garder constants à l'esprit les propos pleins de sagesse d'un grand homme politique togolais, selon lesquels « aucun sacrifice n'est trop grand lorsqu'il s'agit de l'avenir de la jeunesse ». Le Document final que l'Assemblée a adopté le 26 juillet dernier nous offre une fois encore l'occasion de poursuivre les actions en vue d'apporter des solutions appropriées aux multiples questions auxquelles les jeunes sont confrontés.

Pour terminer, je tiens à réitérer nos sentiments de solidarité et de compassion au peuple et au Gouvernement norvégiens, suite aux tragiques et douloureux événements qui viennent d'endeuiller la jeunesse pacifique de ce pays. Le Togo condamne ces actions terroristes auxquelles s'adonnent malheureusement certains individus sans foi ni loi.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Valero Briceño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Le Venezuela réaffirme son rejet du terrorisme et de toute forme de violence, et adresse un message de solidarité aux familles des victimes, au peuple et aux autorités de la Norvège, en ce triste moment qui endeuille le pays.

Ma délégation remercie le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cette rencontre. La République bolivarienne du Venezuela a appuyé la déclaration faite par la délégation de l'Argentine au nom du G-77 et de la Chine.

Le 21 octobre 2009, le Venezuela a adopté la loi pour le pouvoir populaire de la jeunesse afin d'étendre les droits et les devoirs des jeunes dans les différents domaines du développement social. Par ailleurs, le

7 juillet 2011, le Président de la République bolivarienne du Venezuela, Hugo Chávez Frías, a annoncé la création du Ministère du pouvoir populaire pour la jeunesse, dans le cadre de mesures visant à renforcer le Pouvoir populaire pour la jeunesse.

Le Venezuela estime que l'éducation constitue la base des transformations sociales, et qu'elle est un instrument de libération des peuples. À cet égard, mon pays garantit l'intégration de tous les jeunes dans le système éducatif. En 1999, on comptait 200 000 étudiants universitaires au Venezuela, et il y en a actuellement 2,5 millions. Plus de 9,3 millions de Vénézuéliens, c'est-à-dire environ 33 % de la population vénézuélienne, ont accès aux technologies de l'information et de la communication, notamment l'Internet.

L'article 79 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela reconnaît les jeunes comme des agents actifs du développement. La loi sur la jeunesse élargit et développe cette disposition grâce à la création du Conseil de la Jeunesse en tant qu'espace de participation de ce segment de la population. Au cours des 12 dernières années, et dans le cadre de la Révolution bolivarienne, l'on a mis en place et renforcé des politiques visant à autonomiser les jeunes, dont un fort pourcentage occupent de hautes responsabilités dans tous les organes du pouvoir populaire. Notre pays a accueilli la Rencontre latino-américaine et caribéenne de la jeunesse pour la paix et la souveraineté, qui a eu lieu du 28 au 30 juin de cette année. Lors de cette réunion, les jeunes se sont engagés à lutter pour que notre région devienne une zone de paix et de développement.

Les résultats obtenus au cours de la Révolution bolivarienne par les jeunes dans les domaines des arts, des sciences, de la culture et du sport sont tangibles et indéniables. C'est pourquoi le Venezuela est le cinquième pays du monde par le nombre d'étudiants. Le prestige du système d'orchestres pour la jeunesse Simón Bolívar est reconnu à travers le monde. Le Venezuela est le pays qui a obtenu le plus grand nombre de titres aux IV^e Jeux sportifs de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), qui ont lieu en ce moment dans notre pays. Le Venezuela aligne l'une des équipes de football de premier plan dans notre région, comme en témoigne sa récente participation à la Coupe sud-américaine de football.

Nous appelons tous les pays à mettre à la disposition des nouvelles générations tous les outils nécessaires pour garantir une vie qui vaille la peine d'être vécue à tous les habitants de la planète, afin qu'ils vivent en harmonie les uns avec les autres et en communion avec la nature.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République-Unie de Tanzanie.

M. Sefue (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Je salue la direction éclairée du Président de l'Assemblée générale et de son Bureau, et je les assure du plein appui et de la coopération de ma délégation. Tout comme d'autres, je tiens à exprimer la sympathie et les condoléances de la Tanzanie au peuple norvégien, et à m'associer aux autres orateurs pour dénoncer dans les termes les plus forts ces actes ignobles et abominables de terrorisme et d'intolérance.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant de la Namibie au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Tanzanie appuie la proposition de la SADC de créer une entité de l'ONU consacrée aux jeunes.

Proportionnellement, la population est plus jeune en Afrique que sur tout autre continent. C'est une ressource considérable pour le bien de l'Afrique et du monde. Pour exploiter cette ressource, nous devons toutefois préparer les jeunes à devenir les chefs de gouvernement et d'entreprise responsables et démocratiques que nous voulons qu'ils soient. Mon gouvernement pense que les jeunes ne sont pas seulement les dirigeants de demain, mais peuvent être également les dirigeants d'aujourd'hui, et qu'ils peuvent contribuer de manière significative, aux côtés de leurs aînés, à bâtir leur pays.

Grâce à la discrimination positive, les jeunes gens des deux sexes sont représentés en Tanzanie dans les organes décisionnels, y compris le Parlement. La Tanzanie a en outre conçu plusieurs politiques, stratégies et plans aux objectifs clairs et quantifiables en vue d'augmenter les chances pour les jeunes. Nous continuons d'investir massivement afin d'améliorer la qualité du système éducatif et d'élargir l'accès à l'éducation et aux compétences à tous les niveaux. Avec l'appui de l'Organisation internationale du Travail, nous luttons contre les pires formes de travail des enfants.

Nous nous occupons aussi en priorité de la santé et de la vitalité de nos jeunes, notamment en tentant de prévenir les grossesses d'adolescentes, le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses et non infectieuses. Nous avons créé un fonds pour le développement de la jeunesse et encourageons les sociétés d'épargne et de crédit, ainsi que les programmes de microcrédit, à offrir aux jeunes accès à un financement à intérêt préférentiel. Nous encourageons l'emploi des jeunes dans l'agriculture et dans les entreprises de services ruraux non agricoles afin de leur permettre de trouver une vie meilleure au sein de leurs communautés. Nous participons à des programmes régionaux qui se penchent sur toutes ces questions et nous remercions les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui appuient nos programmes nationaux et régionaux. Nous comptons sur leur appui constant et croissant.

La mondialisation et son principal vecteur, la technologie, ont placé les jeunes du monde entier dans un village planétaire, en leur donnant une conscience aiguë de la place qu'ils occupent et de celle qu'ils pourraient occuper. La mondialisation crée et encourage les aspirations – qu'elles soient politiques, économiques, culturelles ou sociales. Certaines de ces aspirations ne peuvent, du fait de leurs ressources existantes ou de leur espace politique, être comblées en bien des cas par nos seuls gouvernements, si ce n'est trop lentement par rapport au rythme voulu par les jeunes.

Les réseaux sociaux, auxquels nos jeunes consacrent tellement de temps, sont d'utiles outils pour un changement positif. Malheureusement, ils peuvent aussi avoir des résultats négatifs. En d'autres termes, si la mondialisation donne des aspirations à nos jeunes, elle ne leur donne pas toujours les bons outils, les capacités nécessaires ou les occasions équitables pour réaliser leurs rêves. Cela peut être déstabilisant, et les effets peuvent en être ressentis au-delà de nos frontières. Il convient donc d'appuyer tous les efforts des gouvernements nationaux et régionaux afin de créer une mondialisation équitable qui unisse les jeunes du monde non seulement par leurs aspirations mais également par leurs ressources.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Malaisie.

M^{me} Salman (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer présenter mes condoléances

au peuple norvégien pour l'horrible attentat qui a coûté la vie à plus de 80 jeunes.

La délégation malaisienne tient à exprimer sa reconnaissance au Président Deiss pour avoir organisé cette réunion. Il est très encourageant de voir tant de jeunes réunis dans cette salle aujourd'hui. Seuls les discussions et les entretiens peuvent nous permettre de véritablement comprendre les espoirs et les aspirations de la jeune génération afin de consolider les liens économiques, sociaux et culturels entre les pays.

Environ 12,5 millions de Malaisiens, soit 43 % de la population du pays, sont âgés de 15 à 40 ans. Compte tenu de cette forte proportion, la Malaisie dispose d'un ministère qui se consacre au bien-être de ses jeunes. Le Ministère de la jeunesse et des sports a pour mission, entre autres choses, de préparer la communauté des jeunes à contribuer à la croissance, au développement et à la prospérité du pays et de l'encourager systématiquement à créer une nation florissante. Le Gouvernement malaisien a mis en place une gamme complète de systèmes d'appui nécessaires au renforcement de la participation et de l'autonomisation des jeunes à tous les niveaux.

Passant à ses politiques, en 1985, la Malaisie a été l'un des premiers États à formuler une politique nationale de la jeunesse. Cette initiative a été consolidée en 1997, pour devenir la Politique nationale pour le développement de la jeunesse. Cette politique couvre des domaines tels que l'autonomisation des jeunes, le développement des ressources humaines, le leadership de la jeunesse, et la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes. En outre, le dixième plan malaisien, dont la mission est de travailler à faire de la Malaisie une nation progressive et à revenu élevé, reconnaît dans la participation des jeunes une composante essentielle de la croissance du pays. Il vise donc à faire naître une génération de jeunes tournés vers l'avenir et désireux d'atteindre l'excellence tant dans leurs études que dans leur profession.

En sus des politiques variées qu'il a mises en place, le Gouvernement poursuit sa prise de contact avec la jeune génération par l'intermédiaire de diverses manifestations. Ainsi, en mai, Putrajaya, ville où siège le Gouvernement fédéral, s'est transformée en un véritable océan de jeunes venus y célébrer la Journée nationale de la jeunesse, qui honore les jeunes de Malaisie. Les célébrations comptaient une convention de la jeunesse, où ont été discutées les modalités du

changement pour les jeunes. Putrajaya a également été déclarée officiellement ville à l'écoute de la jeunesse.

Par ailleurs, en confirmation de l'importance du travail accompli par les Nations Unies, en août 2010, la Malaisie a accueilli la deuxième Conférence annuelle Simul'ONU mondiale, à laquelle plus de 500 jeunes représentants venus du monde entier ont participé, y développant leurs compétences en matière de leadership et de prise de décisions au cours de simulations de séances de l'Assemblée générale et d'autres organismes multilatéraux du système des Nations Unies.

La Malaisie s'enorgueillit d'avoir tenu dûment compte des perspectives de développement de la jeunesse, à l'échelon tant régional qu'international. Néanmoins, la Malaisie espère que le document final de cette Réunion de haut niveau sur la jeunesse (résolution 65/312) se traduira par des mesures concrètes qui permettront de faire avancer le programme de développement de la jeunesse. La Malaisie est également déterminée à renforcer et à développer notre communauté de jeunes pour les autonomiser et en faire des citoyens responsables, afin de veiller à ce que la paix et la sécurité perdurent dans notre pays mais contribuent également à l'amélioration de notre village planétaire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Thaïlande.

M. Srivali (Thaïlande) (*parle en anglais*) : La délégation thaïlandaise exprime à la Norvège son profond sentiment d'indignation et son chagrin après le massacre perpétré à Utøya. Il s'agit pour nous d'un rappel douloureux à redoubler d'efforts au service des jeunes, où qu'ils se trouvent, et à créer un environnement dans lequel ils puissent s'épanouir, s'autonomiser et saisir toutes les occasions de réaliser leur plein potentiel.

Les défis auxquels la jeunesse thaïlandaise est confrontée sont globalement semblables à ceux de nombreux autres pays en développement. En quelques décennies, notre acceptation totale de la mondialisation économique a transformé nos structures familiales, tout comme la répartition de la richesse et l'accès aux opportunités. Le développement économique s'est accompagné d'un plus grand bien-être matériel et a réduit la pauvreté, mais il s'est également traduit par des écarts de revenus plus larges, des lacunes flagrantes en matière d'opportunités, et la

généralisation d'une consommation et de styles de vie qui ne sauraient être viables. Les jeunes Thaïlandais sont largement touchés par ces changements. Du fait d'un accès inégal à l'éducation et à l'emploi, nous voyons certes des jeunes très compétents et qualifiés mais également un grand nombre de jeunes vulnérables et non préparés à une concurrence économique accrue par la mondialisation.

Pour relever ces défis complexes, la Thaïlande estime qu'une approche coordonnée est d'une importance cruciale. Notre constitution et des lois spécifiques fournissent un cadre juridique qui protège les enfants et les jeunes tout en encourageant leur développement. Au niveau politique, notre Comité national pour le développement de la jeunesse et des enfants, présidé par notre Premier Ministre, compte parmi ses membres des représentants de la jeunesse. En 2009, le Gouvernement a lancé une politique offrant 15 ans d'éducation gratuite. Dans le même temps, on tente de remédier aux disparités entre les villes et les campagnes par une décentralisation accrue de la mise en œuvre des politiques, ce qui implique une plus grande participation au niveau local.

Pour l'Année internationale de la jeunesse, nous avons également organisé des activités visant à promouvoir la compréhension interculturelle entre les jeunes de religions et d'origines ethniques différentes à l'intérieur du pays. La Thaïlande est également fière de faire participer deux jeunes délégués à l'élaboration et au prononcé de notre déclaration nationale au titre du programme de développement social à la Troisième Commission, au début de chaque session de l'Assemblée générale. Les jeunes délégués thaïlandais assistent à l'Assemblée depuis plusieurs années maintenant, et nous espérons que de plus en plus de pays en développement pourront faire de même afin de donner plus de poids à la voix des jeunes originaires des pays en développement dans l'enceinte de l'Assemblée générale.

Ces efforts ne sont évidemment qu'un point de départ. Il est possible et nécessaire de faire davantage. Nous mettons beaucoup d'espoir dans le document final que nous avons adopté (résolution 65/312) et qui, selon nous, doit servir à redynamiser nos efforts collectifs en faveur de la jeunesse par ses nombreuses propositions concrètes, solides et réfléchies. Ensemble, nous devons faire avancer cette déclaration de manière à encourager les jeunes d'aujourd'hui à donner essor à leurs rêves et à mener l'humanité vers l'avenir radieux qu'elle mérite.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Saint-Vincent-et-les Grenadines s'associe aux déclarations faites par le représentant du Suriname au nom de la Communauté des Caraïbes et par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Nous nous associons également pleinement aux condoléances et à la solidarité exprimées au peuple norvégien après la tragédie récente qui a frappé son pays. Les mots ne suffisent pas pour exprimer le chagrin et la colère de la communauté internationale face à cet acte de terrorisme.

Il est une vérité qui dérange : la jeunesse et la gouvernance ne font souvent pas bon ménage. Les traditionnelles enceintes du pouvoir et de la politique – dont cette même salle fait partie – sont souvent dominées par ceux pour qui la jeunesse n'est qu'un lointain souvenir. Nos approches pour régler les problèmes – opaques, bureaucratiques et frustrantes de lenteur – tendent à être aux antipodes de la passion, de la résolution et de l'activisme qui caractérisent la jeunesse. En outre, nombre de nos dirigeants politiques n'ont pas réussi à gagner la confiance des jeunes, les considérant simplement comment une vague d'émotions sur laquelle il convient de surfer pour arriver au pouvoir – ou le quitter. D'autres prétendent avec cynisme défendre un « changement » contredit par notre statut de citoyens seniors dont les principes et les références en la matière ont été sacrifiés il y a bien longtemps sur l'autel de l'ambition politique.

Mais il ne faut pas se méfier de la jeunesse du monde ni l'exploiter, l'endoctriner ou la marginaliser. Elle doit être écoutée; elle doit être accueillie à bras ouverts; elle doit être transformée en acteur et en partenaire du développement national et de la gouvernance mondiale. Le rythme du changement et du développement a connu une accélération exponentielle, et le monde que nous connaissons dans une génération sera radicalement différent de celui avec lequel nous sommes aux prises aujourd'hui. Le rythme du changement sera, pour le meilleur ou pour le pire, une caractéristique déterminante du village planétaire de demain, alors même que nous n'avons aucune expérience pour le gérer, et encore moins pour le prédire. C'est la jeunesse d'aujourd'hui qui héritera de ce monde, et c'est la jeunesse d'aujourd'hui qui doit être mise dans la confiance des dirigeants et des

politiques, à chaque étape de notre voyage vers l'avenir.

Saint-Vincent-et-les Grenadines rappelle le sentiment au cœur de la Déclaration de la CARICOM sur l'avenir de la jeunesse dans la communauté des Caraïbes, à savoir que les jeunes ne représentent pas un problème à régler mais sont bien plutôt d'inestimables atouts et des partenaires du développement de notre sous-région. La créativité, l'innovation et l'énergie qui définiront le nouveau cap que nous devons prendre pour naviguer entre les écueils de la mondialisation et de la crise économique en cours sont l'apanage de notre jeunesse, et non de l'orthodoxie qui nous a menés jusqu'aux crises auxquelles nous sommes confrontés.

À cet égard, il convient de rappeler un truisme attribué pour la première fois à l'ancien Président des États-Unis, Franklin Roosevelt : « Nous ne pouvons pas toujours bâtir l'avenir pour notre jeunesse, mais nous pouvons former notre jeunesse pour l'avenir ». À ce titre, le Gouvernement de Saint-Vincent-et-les Grenadines a investi énormément dans la jeunesse, à tous les niveaux de la société. Au cours de la dernière décennie, nous avons atteint l'accès universel à l'éducation secondaire et sommes en bonne voie de réaliser l'accès universel à l'éducation préscolaire. Les dépenses de l'État en matière d'éducation tertiaire ont énormément augmenté, et chaque étudiant – avec la coopération du Gouvernement portugais et du Gouvernement vénézuélien – disposera bientôt de son propre ordinateur portable, afin de pouvoir s'ouvrir au monde au-delà des limites étroites de notre petit État insulaire en développement.

Des jeunes se sont également vus confier des postes à grandes responsabilités, à tous les niveaux du Gouvernement et de la fonction publique. Sénateurs, ministres, diplomates et autres hauts fonctionnaires, ils font tous partie de cette brigade naissante de la jeunesse. Les jeunes entrepreneurs, sportifs et artistes culturels saint-vincentais continuent de créer des emplois, d'influencer le débat public et d'ouvrir de nouvelles voies pour le développement à venir. Nous nourrissons, à l'échelon national, une confiance et une foi inébranlables dans notre jeunesse.

La communauté internationale doit faire la preuve tangible d'une foi et d'une confiance encore plus grandes dans les jeunes. Les défis auxquels ils sont confrontés sont sans commune mesure avec les difficultés rencontrées jusqu'ici. Dans notre région, la jeunesse doit faire face à la criminalité transnationale,

au VIH/sida, à la vulnérabilité climatique et à l'explosion technologique, sur fond d'une conjoncture économique incertaine, marquée par des modes de production et de répartition du capital changeants, dont les répercussions pour la prochaine génération sont encore inconnues.

Plus qu'un document final timide, cette Réunion de haut niveau doit produire des résultats concrets. Nous devons commencer à ré-imaginer le rôle de la jeunesse dans le développement national et la gouvernance mondiale, et nous devons initier un effort réel pour intégrer les problèmes de la jeunesse et accueillir nos jeunes comme des partenaires égaux au cours de ce voyage vers un avenir incertain.

À défaut, nous n'aurons fait que nous servir de notre jeunesse comme d'une toile de fond photogénique pour mieux mettre en valeur nos ambitions politiques. Or, comme nous l'avons appris ces derniers mois, le prix à payer pour une telle marginalisation des jeunes et de leurs besoins et préoccupations peut être un cataclysme politique et sociétal. Écoutons bien les leçons que les jeunes tentent de nous enseigner.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Irlande.

M^{me} Anderson (Irlande) (*parle en anglais*) : Je suis très honorée de prendre la parole à la présente Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale. Il est particulièrement encourageant de voir tant de jeunes et leurs représentants assister et participer activement à cette réunion.

Je m'associe à d'autres participants pour exprimer nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple norvégiens après les terribles pertes en vies humaines qu'ils ont subies lors de la tragédie qui s'est déroulée vendredi dernier.

L'Irlande s'aligne sur la déclaration faite par le Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne (UE), M. Pedro Serrano, au nom des États membres de l'UE.

Pour commencer, je voudrais faire trois brèves observations liées au Programme d'action mondial pour la jeunesse. Tout d'abord, s'agissant de la mise en œuvre du Programme, l'Irlande est très attachée à une approche axée sur les droits de l'homme. Le Programme lui-même reconnaît que sa bonne mise en œuvre requiert que les jeunes jouissent de l'intégralité

des droits de l'homme et des libertés fondamentales et que les États Membres s'engagent à lutter contre toutes les violations de ces droits. Cette approche et cet engagement doivent inspirer tous nos efforts.

Deuxièmement, l'égalité des sexes est impérative pour atteindre pleinement les objectifs du Programme. En s'efforçant de combattre certaines des difficultés auxquelles les jeunes femmes et les jeunes filles sont confrontées – la pauvreté, l'inégalité, l'association de formes multiples de discrimination, la violence sexuelle et sexiste, notamment en période de conflit, un accès limité à l'éducation et à la santé, y compris aux soins de santé sexuelle et procréative –, nous devons privilégier l'autonomisation des jeunes femmes et des jeunes filles en tant qu'agents du changement.

Troisièmement, nous sommes parfaitement conscients de l'aspect lié au développement. Près de 90% du 1,8 milliard de jeunes âgés de 15 à 24 ans que compte le monde vivent dans des pays en développement. Prendre ce vaste potentiel de jeunes en compte et le faire fructifier est essentiel à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Je voudrais dire un mot sur les récents faits nouveaux survenus dans ce domaine en Irlande qui pourraient susciter un intérêt plus large. Le nouveau Gouvernement irlandais a renforcé la place accordée aux affaires de la jeunesse en créant un portefeuille ministériel attitré pour les enfants et la jeunesse, et en mettant en place le nouveau département correspondant de l'enfance et de la jeunesse.

Engagement a été pris d'élaborer un cadre politique en faveur de la jeunesse afin d'appuyer les enfants et les jeunes de la tranche d'âge de 10 à 24 ans. L'objectif général de ce cadre est de clarifier et d'accroître la cohérence, la connectivité, la coordination et la prestation des services pour la jeunesse et des services extracurriculaires connexes pour les jeunes de cette tranche d'âge. Le but est d'accélérer l'épanouissement et la participation des jeunes, ainsi que de renforcer l'appui dont ils bénéficient; de parvenir à réaliser de meilleures coordination et cohérence dans la prestation des services en faveur de la jeunesse; et de veiller à ce que ces services soient de très bonne qualité et axés sur les résultats.

La question de la participation de la jeunesse est particulièrement importante. Comme le souligne le document final (résolution 65/312) adoptée en début de semaine, la participation des jeunes eux-mêmes à la

conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de politiques efficaces est impérative pour atteindre les objectifs du Programme d'action mondial. Le Gouvernement irlandais est très attaché à promouvoir la participation des enfants et des jeunes dans la société civile, et la dernière décennie a vu la création ou la consolidation de toute une gamme de structures à cet effet. Il s'agit, entre autres, des conseils de jeunesse locaux, le parlement national de la jeunesse, des conseils des étudiants, d'un forum des enfants et des jeunes, d'une équipe d'appui à la participation des enfants et des jeunes, ainsi que d'un programme en faveur de l'inclusion et des consultations nationales.

Dans le cadre général de l'action menée pour promouvoir la participation, nous avons mis un accent particulier sur l'autonomisation des jeunes marginalisés. Un programme en faveur de l'inclusion, établi en 2007, vise à ouvrir de nouvelles possibilités pour que les jeunes rarement entendus puissent s'impliquer dans les structures décisionnelles. Ce programme a été mis en œuvre avec la participation d'un certain nombre d'organisations de la société civile. Ces organisations travaillent avec des jeunes gays et des jeunes lesbiennes, les jeunes voyageurs, les jeunes vivant dans des structures de soins, les jeunes handicapés et les jeunes issus des communautés défavorisées. À mesure que nous progressons, le but est de tirer les enseignements du programme en faveur de l'inclusion afin de veiller à ce qu'un nombre croissant de jeunes susceptibles d'être marginalisés puisse prendre part aux structures et aux processus décisionnels.

L'Irlande affiche l'une des populations les plus jeunes d'Europe. En période difficile autant que dans les bons moments, nos jeunes restent notre ressource la plus importante. Nous voulons offrir à tous ces jeunes de meilleures possibilités de façonner l'avenir de notre pays. Nous nourrissons l'espoir que cette Année internationale de la jeunesse aura aidé les jeunes du monde entier à accéder à ces possibilités.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de Trinité-et-Tobago.

M. Charles (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : La Trinité-et-Tobago s'associe aux orateurs précédents pour présenter ses condoléances au Gouvernement et au peuple norvégiens après les odieux attentats ayant coûté la vie à de nombreux

jeunes qui représentaient la fine fleur de l'avenir du pays.

En outre, la Trinité-et-Tobago s'aligne sur les déclarations faites par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant du Suriname au nom de la Communauté des Caraïbes. Par ailleurs, nous souhaitons faire une courte déclaration à titre national.

Consciente de l'importance des jeunes dans le développement communautaire et national, la Trinité-et-Tobago a élaboré une politique nationale de la jeunesse qui reflète un processus de développement social souple et dynamique entre le Gouvernement et la société civile, et dont découlent divers programmes et activités d'envergure nationale. Ces derniers sont liés en partie à l'éducation, à la santé, à l'égalité entre les genres, à la criminalité et à la violence des jeunes, y compris la criminalité liée aux drogues, le chômage des jeunes et le développement du leadership des jeunes.

La politique nationale de la jeunesse encourage l'autonomisation et la participation des jeunes, en plaçant les jeunes au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques. Parallèlement, elle reconnaît qu'il incombe au Gouvernement la responsabilité de créer un cadre nécessaire qui aide les jeunes à faire des choix en connaissance de cause, à mener des vies chargées de sens, productives et plaisantes, et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, y compris des objectifs du Millénaire pour le développement. Il convient en outre de noter que le portefeuille des affaires liées à la jeunesse est désormais attribué à un ministère récemment créé, le Ministère du genre, de la jeunesse et de l'épanouissement de l'enfance.

Pour marquer cette Année internationale de la jeunesse, dont le thème est « Dialogue et compréhension mutuelle », et sur la base de l'approche adoptée par le système des Nations Unies, la Trinité-et-Tobago a mis en place un certain nombre d'initiatives qui relèvent des trois principaux domaines identifiés par le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes. À cet égard, une initiative notable constitue le lancement du Programme national de consultation de la jeunesse, dans le cadre duquel les jeunes ont pu participer à des processus de prise de décisions en prenant part à des consultations avec les ministres du Gouvernement.

Il est impératif de promouvoir le dialogue entre les gouvernements et les jeunes, d'encourager la compréhension mutuelle et de mieux s'attaquer aux problèmes qui les touchent, car les jeunes sont des partenaires clefs dans le cadre du développement et du progrès dans nos sociétés. À cet sujet, je citerai un proverbe chinois : « Dis-moi et j'oublierai; montre-moi et je me souviendrai peut-être; fais-moi participer et je comprendrai. »

Conformément à cette approche, le Gouvernement trinidadien a donc accru, au sein des communautés, la participation des jeunes et les partenariats avec ces derniers en renforçant leurs capacités à dialoguer avec leurs pairs et les parties prenantes concernées. Le Gouvernement a également facilité l'épanouissement des jeunes au moyen de programmes de formation des jeunes au leadership, des ateliers d'éducation par les pairs et des projets communautaires sociaux qui tirent profit des discussions menées avec les jeunes s'agissant de la conception et de la mise en œuvre de programmes pour répondre à leurs besoins. À cet égard, nous encourageons les États Membres à promouvoir le dialogue avec les jeunes dans leurs propres pays afin qu'ils s'impliquent et continuent de s'impliquer dans les décisions qui, au final, touchent à leur avenir.

La Trinité-et-Tobago réaffirme le Programme d'action mondial pour la jeunesse et poursuit sa mise en œuvre tandis que nous prenons acte du besoin de continuer à développer et à améliorer le cadre international actuel en faveur des jeunes afin qu'il soit adapté aux nouveaux défis auxquels ils sont confrontés.

L'heure est venue d'aller au-delà du dialogue pour concrétiser nos actions et mobiliser les ressources afin d'autonomiser les jeunes et faire avancer le développement de l'ensemble de nos sociétés. Pour terminer, je voudrais, comme mon homologue de Saint-Vincent-et-les Grenadines, citer à mon tour Franklin Delano Roosevelt : « Nous ne pouvons pas toujours bâtir l'avenir pour notre jeunesse, mais nous pouvons former notre jeunesse pour l'avenir ».

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Grenade.

M^{me} Williams (Grenade) (*parle en anglais*) : La Grenade s'aligne sur la déclaration faite par le représentant du Suriname au nom de la Communauté des Caraïbes et sur la déclaration faite par le

représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Par votre intermédiaire, Monsieur, et au nom de mon gouvernement et du peuple de la Grenade, notamment au nom de sa jeunesse, la délégation grenadienne exprime ses plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple norvégiens après les meurtres inexplicables qui ont visé les jeunes et les moins jeunes. Les attentats perpétrés sur les bâtiments du Gouvernement et contre les jeunes ne peuvent que susciter l'incompréhension, et nous déplorons les pertes de vies humaines.

De la même manière, la Grenade exprime sa solidarité avec tous les jeunes et toutes les familles du monde entier qui sont victimes de la guerre, de la famine et des bombardements. Notamment, nous portons le deuil des centaines de personnes qui meurent de faim chaque jour dans la corne de l'Afrique. Nous appuyons l'appel lancé par des Nations Unies pour qu'une aide internationale d'urgence soit apportée à ces communautés et que l'on soutienne leur développement durable à plus long terme.

La Grenade salue l'organisation de la présente Réunion de haut niveau sur la jeunesse et adresse ses félicitations à tous les jeunes du monde entier. Cette conférence est l'occasion pour la communauté internationale de réexaminer et d'accélérer ses efforts pour répondre aux nombreux besoins des jeunes. À cet égard, nous nous félicitons du document final (résolution 65/312) et attendons avec intérêt qu'il soit pleinement et efficacement mis en œuvre, avec la participation active de tous les jeunes.

Comme dans la plupart des pays, les jeunes de la Grenade sont dotés d'un énorme potentiel. Pourtant, ce potentiel est entamé par des forces sociales et économiques qui se traduisent par des taux de chômage élevé et d'autres difficultés. Nous continuons néanmoins d'assister à l'émergence d'une jeunesse nationale forte et positive, étayée par une politique nationale en faveur de la jeunesse.

Un nombre record de nos jeunes, notamment de filles, va au bout de ses études secondaires avant de faire des études universitaires tout aussi couronnées de succès. De l'école primaire au niveau secondaire, nos jeunes athlètes font tomber les records sportifs et certains, dont ceux qui concourent dans les épreuves du 400 m masculin et du patinage artistique féminin ont les compétitions olympiques dans le collimateur. Attention la Jamaïque : Kirani James arrive!

Nombre d'autres jeunes Grenadiens inscrits dans des lycées professionnels ou œuvrant dans le secteur culturel s'apprêtent à devenir des entrepreneurs prospères. Le nombre de jeunes dirigeants, de jeunes parlementaires et de jeunes ambassadeurs ne cesse de croître et un dynamisme sain et enthousiasmant se propage à mesure qu'ils réussissent. Les dépenses publiques sont axées sur la formation et la création d'emplois pour les jeunes, la réhabilitation et l'autonomisation des jeunes.

On compte encore de bien trop nombreux jeunes qui ne parviennent pas à réaliser leur potentiel à cause de la pauvreté ou de l'absence de débouchés. Alors que les Nations Unies sont sur le point de s'engager à avancer le développement durable dans le cadre du processus de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (2012), la Grenade rappelle sa vision de notre jeunesse, qui jouera un rôle plus fort dans le développement durable national. Voilà pourquoi nous appelons l'Organisation des Nations Unies et d'autres acteurs, notamment les entreprises, à nouer avec nous des partenariats et à nous apporter leur appui dans l'inclusion de la jeunesse dans le processus démocratique, la création d'emplois et l'autonomisation économique, ainsi que dans l'élaboration des cadres nécessaires pour renforcer les organisations de jeunesse au niveau local.

Pour conclure, la Grenade comprend que les jeunes sont un atout précieux pour le développement national mais estime qu'ils représentent bien davantage qu'une simple ressource à affecter audit développement. Au contraire, comme d'autres groupes, les jeunes recèlent une valeur intrinsèque pour eux-mêmes et pour l'humanité. C'est notre responsabilité de faire beaucoup plus pour les honorer et les autonomiser, de manière qu'eux aussi puissent faire les bons choix pour eux-mêmes et pour le monde.

La Grenade présente tous ses vœux de succès à tous les délégués de la jeunesse et leur souhaite un bon voyage de retour auprès des leurs.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la Bulgarie.

M. Raytchev (Bulgarie) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais me joindre à tous les autres orateurs qui m'ont précédé pour exprimer, au nom de mon pays, toute notre sympathie au peuple et au Gouvernement norvégiens après l'horrible tragédie de

vendredi et les attentats qui ont coûté la vie à de si nombreux jeunes.

Je suis très honoré de prendre la parole devant cette Réunion de haut niveau sur un thème d'une pertinence particulière de nos jours : comment améliorer la situation de la jeunesse du monde et aider les jeunes à réaliser leurs aspirations et à participer aux processus qui façonnent leurs vies et leur avenir? L'importance que nous attachons à ces questions découle de la prise de conscience que la jeunesse est le catalyseur naturel des changements importants qui surviennent dans le monde. Les récents événements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord font ressortir une fois encore le rôle clef des jeunes en tant qu'agents du changement social, du progrès et du développement. Ils ont également confirmé le rôle vital des nouvelles technologies et des réseaux sociaux pour donner une voix audible aux jeunes et leur permettre de participer à la formation de l'opinion publique et au processus politique de prise de décisions.

Nous nous félicitons que le document final adopté au cours de la réunion (résolution 65/312) réaffirme le Programme d'action mondial pour la jeunesse en tant qu'instrument politique majeur en vue de prendre des mesures globales sur les questions intéressant les jeunes. Il est primordial de centrer nos efforts sur sa mise en œuvre complète et améliorée à tous les niveaux, notamment en consolidant les capacités nationales et les mécanismes démocratiques en matière de dialogue, ainsi que les partenariats avec les jeunes et les organisations animées par les jeunes dans les processus de prise de décisions affectant les jeunes. La coopération entre les gouvernements nationaux, les organisations de jeunesse et les autres parties prenantes à l'échelon national, régional et mondial est une composante essentielle des stratégies et des politiques qui visent l'intégration sociale, l'emploi et l'élimination de la pauvreté.

La Bulgarie appuie pleinement la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne (UE) au début du présent débat, qui soulignait les programmes et les activités en faveur de la jeunesse en Europe. Je voudrais brièvement me pencher sur notre expérience nationale et sur les efforts visant à résoudre les problèmes de la jeunesse dans le cadre d'une action concertée avec l'UE.

La Stratégie nationale de la jeunesse 2010-2011, adoptée par le Gouvernement bulgare en 2009, porte en premier lieu sur l'emploi et le développement durable,

y compris la promotion de l'activité économique et des possibilités de carrière pour les jeunes. Les jeunes de 15 à 29 ans constituent le groupe cible de cette Stratégie. Des mesures concrètes pour sa mise en œuvre visent à améliorer la qualité de l'éducation au lycée et à l'université, en encourageant un apprentissage permanent, en offrant davantage de stages et en consolidant les liens entre éducation et activités commerciales. Il est envisagé de soutenir les entreprises qui proposent des emplois aux jeunes, notamment dans les petites villes et les zones rurales. La participation des étudiants aux projets scientifiques et aux innovations de haute technologie est également encouragée et soutenue.

Les jeunes Bulgares sont activement impliqués dans des projets qui entrent dans le cadre du programme de l'UE Jeunesse en action, lequel est lié à la mise en œuvre de la Stratégie Europe 2020. En encourageant la connaissance et la compréhension de la qualité de citoyen dans une démocratie et de l'état de droit, ces projets permettent de rendre les jeunes réceptifs aux normes et aux valeurs des droits de l'homme, en s'attaquant notamment à certaines vues sociétales négatives, à la discrimination, à la xénophobie et à l'intolérance qui les accompagne.

Au titre de la Stratégie nationale de la jeunesse, le volontariat est encouragé : il s'agit d'un moyen d'optimiser le potentiel et les compétences des jeunes dans divers domaines professionnels et scientifiques. Dans le contexte de l'Année européenne du volontariat, la quatrième édition des Rencontres nationales de la jeunesse, qui s'est tenue à Varna du 30 juin au 4 juillet, a permis de débattre des avantages du volontariat pour les jeunes comme pour les institutions et les entreprises qui en bénéficient, avec la participation active de la société civile.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, il convient de souligner également notre participation à la coopération internationale et aux initiatives des Nations Unies concernant la jeunesse. Dans ce secteur particulier, le rôle des Nations Unies reste indispensable. Le Ministère bulgare des affaires étrangères collabore étroitement avec l'Association des Nations Unies en Bulgarie pour garantir la coordination des activités qui promeuvent la participation des jeunes aux Nations Unies. Le plan conjoint d'action entre le Ministère des affaires étrangères et l'Association des Nations Unies, signé en début d'année, prévoit d'élaborer des initiatives qui encouragent la participation active des jeunes aux

activités des Nations Unies, notamment dans des domaines tels que les objectifs du Millénaire pour le développement, la paix, les droits de l'homme et le développement durable.

Ce partenariat couvre en partie les modalités de sélection et de participation des représentants des jeunes au programme des jeunes délégués. Le processus de sélection nationale, en cours pour la sixième année consécutive, vise à garantir que les étudiants faisant preuve d'esprit d'initiative et de connaissances reçoivent la possibilité de représenter la jeunesse bulgare et de travailler aux côtés des diplomates et d'autres jeunes délégués du monde entier. Nous sommes fiers qu'au fil des décennies, la Bulgarie ait démontré son attachement aux questions de jeunesse et qu'elle soit l'un des pays ayant la plus longue expérience s'agissant d'offrir une plate-forme permettant aux jeunes Bulgares de faire part de leur perspective auprès des Nations Unies.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre confiance dans l'issue favorable de cette importante conférence. Nous sommes déterminés à apporter une contribution active pour assurer à la jeunesse du monde entier un avenir meilleur.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'État plurinational de Bolivie.

M^{me} Espósito Guevara (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Pour commencer, nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances au peuple fraternel de la Norvège après la tragédie récente dont les principales victimes étaient des jeunes.

L'État plurinational de Bolivie appuie la déclaration faite par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Les jeunes sont une force de changement dans toutes les sociétés. Ce sont eux qui, grâce à leur énergie et leur esprit rebelle, nous montrent la voie à suivre. Néanmoins, nombre d'entre eux envisagent l'avenir avec appréhension car, bien qu'ils aient fait tout ce que la société attend d'eux, ils ne parviennent pas à trouver de travail. C'est de cette position d'insécurité qu'ils nous ont expliqué qu'un changement en profondeur était désormais impératif. Nous ne pouvons pas continuer ainsi. Les forces du changement balayaient le monde et ce sont les jeunes qui les animent.

En Bolivie aussi, les jeunes ont apporté une contribution vitale. Pendant la dernière décennie, les

jeunes de tous horizons sociaux ont occupé les places et les rues pour défendre les ressources naturelles de mon pays et leur droit à un salaire et à la vie, à l'eau, au gaz, aux soins de santé, à l'emploi et, par-dessus tout, à l'avenir. Ils se battent contre le pillage et les exigences des institutions de Bretton Woods et des entreprises multinationales.

La crise économique et financière, les crises énergétique et alimentaire, la crise de l'eau, le changement climatique, les guerres et les invasions ont durement affecté les jeunes. Il s'agit de problèmes structurels que nous devons régler pour que les générations actuelles et futures vivent en paix et en sécurité. Le changement climatique, le manque d'emploi et les guerres ont contraint les jeunes à migrer vers d'autres régions et pays. Dans leur quête, ils ont subi racisme, discrimination et violence. En tant que migrants, ils ont souffert du fait de leur statut d'illégaux, et subi abus et haine raciale. Ils se sont aussi heurtés à des difficultés pour accéder à l'enseignement universitaire. Ce sont là certains des problèmes auxquels se heurtent les jeunes aujourd'hui.

Le Gouvernement de l'État plurinational de Bolivie a élaboré des politiques en faveur de la jeunesse. La Bolivie est le troisième pays d'Amérique latine à avoir entièrement éliminé l'analphabétisme, et il envisage de lancer un programme de postalphabetisation avec l'appui des Républiques sœurs de Cuba et du Venezuela. Grâce aux ressources financières provenant des revenus du gaz, nous avons créé trois universités autochtones pour promouvoir l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes autochtones, et nous avons favorisé la pratique sportive dans diverses disciplines, notamment les sports de haute altitude.

« Mon premier emploi décent » est un autre programme pour les jeunes qui vise à accroître l'insertion des jeunes diplômés issus de familles à bas revenu dans le marché de l'emploi. Nous avons aussi mis en œuvre des programmes de crédit et de microcrédit pour aider les jeunes à lancer des projets productifs liés à l'accès au logement et à l'emploi. Aujourd'hui, les femmes aussi ont accès à la terre par le biais du programme de distribution et de redistribution de la terre. Nous avons en outre des programmes spéciaux "Foyers ouverts" à l'intention des jeunes travailleurs sans protection et socialement défavorisés. La loi bolivienne sur le bénévolat

définit les droits et les responsabilités des jeunes bénévoles.

Le présent et l'avenir appartiennent aux jeunes, qui sont de ce fait les protagonistes du changement. Nous espérons que le document final de la Réunion de haut niveau sur le thème « Jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle » (résolution 65/312) favorisera la participation des jeunes à la prise de décisions concernant l'avenir et en particulier s'agissant de mettre au point d'autres moyens de développement qui soient en harmonie avec la nature, comme solution de rechange à la mondialisation qui exclut les jeunes, surtout dans les pays les plus pauvres.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Liechtenstein.

M^{me} Gregg (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur de prendre la parole à l'Assemblée générale en tant que représentante des jeunes du Liechtenstein.

J'exprime la profonde sympathie de mon pays aux familles des victimes de l'horrible tuerie de Norvège. Puisseons-nous faire en sorte que cette réunion s'achève par la réaffirmation d'un engagement renouvelé de notre part à lutter, jour après jour, contre de telles expressions de haine.

J'ai eu la chance de grandir dans une région du monde libre et prospère. Mais j'ai su dès mon plus jeune âge, en voyant des images de guerre, de famine et de catastrophe écologique, que la plupart des enfants et des jeunes dans le monde étaient moins chanceux. Au fil des ans, ces images m'ont aidé à développer un sens des responsabilités et de compréhension des interconnexions qui conduisent à des actions porteuses de changement, d'abord dans la demeure familiale et à l'école, puis maintenant alors que je me bats au quotidien pour mes idéaux. Je crois que les jeunes ont un sens inné de la justice et, grâce à une éducation adéquate, nous ressentons le besoin d'agir en conséquence. Notre sens des responsabilités et notre besoin d'agir sont les plus grands actifs du monde encore inexploités.

La participation n'est pas simplement une option, mais une revendication expresse des jeunes. En Norvège, les jeunes survivants du massacre ont promis de rester engagés afin de prouver que la violence ne peut prévaloir contre l'opinion. Les jeunesses arabes

ont aussi rappelé au monde l'incroyable poids que peuvent avoir des mouvements de protestation pacifiques. Les dirigeants devraient garder cela à l'esprit, eux qui continuent de refuser aux jeunes leurs droits humains inaliénables et de les priver des moyens de réaliser leurs rêves et leurs ambitions. Non seulement nous avons de plus en plus une conscience planétaire, mais nous possédons aussi la dextérité, l'ingéniosité, le courage et un sentiment d'urgence pour utiliser des outils de mobilisation de masse afin de faire entendre plus largement nos voix. Un accès libre et sans restrictions à Internet est essentiel à cette fin.

Les jeunes Tunisiens, qui ont, en l'espace de six mois, imposé des changements incroyables, inspirent et guident les jeunes de leur âge dans de nombreux autres pays. Le critère décisif de vrais changements sera le niveau de participation des femmes et des jeunes aux processus de prise de décisions en occupant des postes de responsabilité.

Nous devons appliquer les leçons tirées des révolutions dans le monde arabe à d'autres situations d'injustice aussi. Pourquoi ne pas organiser des manifestations à grande échelle s'agissant d'autres questions urgentes ou transformer notre lutte contre le changement climatique en événement médiatique mondial? Bien connaître nos droits de l'homme donnera plus de visibilité à notre action et nous renforcera dans notre détermination. Voilà pourquoi l'éducation et la formation aux droits de l'homme sont si importantes. L'éducation dans le domaine des droits de l'homme nous donne conscience de nos propres droits et des droits de notre communauté, par le biais du dialogue avec les autres aux niveaux local, régional et mondial, ce qui fait que l'humanité parle d'une seule voix. La solidarité exaltante que nous éprouvons pour les jeunes militants du monde arabe procède d'une nouvelle compréhension de l'universalité des droits de l'homme et a fait prendre le contrepied de la compréhension mutuelle limitée qui eut cours pendant des années. Une société de paix commence par un enseignement des droits de l'homme fondamentaux.

Tandis que la population mondiale atteint 7 milliards, ce n'est pas seulement un droit de l'homme, mais c'est aussi un impératif démographique de fournir une éducation à la santé en matière de sexualité et de procréation et à la planification familiale. Il est inacceptable qu'une fille de 15 ans vivant au Soudan du Sud ait plus de chances de mourir en couches que de terminer sa scolarité. Les droits de l'homme sont

indivisibles et procréatifs. Les jeunes femmes et hommes ne doivent pas permettre que leurs corps soient asservis par les détenteurs du pouvoir. Les décisions concernant la reproduction prises en connaissance de causes peuvent avoir des effets positifs profonds sur le développement durable d'un pays.

Utiliser les enfants et les jeunes comme instruments de guerre compte parmi les violations les plus odieuses des lois de la guerre. Le Liechtenstein réaffirme son plein appui à l'activité de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés. Nous pensons aussi que la lutte contre l'impunité est une condition préalable d'une paix de longue durée. La Cour pénale internationale joue un rôle important à cet égard, comme le prouve le premier procès du genre – celui de Thomas Lubanga, accusé d'enrôler de force des garçons et des filles dans sa milice.

Le Liechtenstein condamne une nouvelle fois les attaques contre les écoles et les hôpitaux et les menaces contre les étudiants et les enseignants, et nous remercions le Conseil de sécurité d'avoir pris des mesures concrètes sur cette importante question.

Le 25 mai 2010, les Nations Unies ont lancé une campagne de deux ans pour la ratification universelle du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, qui porte à 18 ans l'âge minimal de participation directe à des hostilités. En appui à la campagne de sensibilisation sur la situation des enfants touchés par un conflit armé, le Liechtenstein a fait équipe avec une marque de disques pour produire un CD intitulé « Right to play » (Le droit de jouer). Les recettes tirées de la vente vont à Play31, une organisation non gouvernementale qui organise des matchs de football d'anciens enfants soldats pour favoriser le processus de réconciliation. Les enfants affectés par les conflits armés partout dans le monde sont privés de ce droit. Redonnons-leur ce droit avant qu'il ne soit trop tard.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Hassan (Soudan) (*parle en arabe*) : C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole dans cette enceinte internationale à l'occasion de cette réunion de haut niveau sur le dialogue et la compréhension mutuelle organisée pour célébrer l'Année internationale de la jeunesse. Ma délégation se félicite des déclarations faites au nom du Groupe des 77 et de

la Chine, du Groupe des États d'Afrique, du Groupe arabe et du Groupe des États islamiques.

Avant toute chose, je voudrais adresser nos plus sincères condoléances aux familles des victimes de l'attaque terroriste haineuse commise par un extrémiste à Oslo, Norvège. Nous condamnons toutes les formes de terrorisme. Cet incident montre que le terrorisme n'est pas le fait de certains pays ou propre à certaines religions.

Le Gouvernement soudanais attache une grande importance au secteur de la jeunesse, et l'État a élaboré nombre de politiques en faveur des jeunes pour lutter contre le chômage et renforcer les capacités des jeunes en investissant en eux par le biais du microcrédit aux fins de développer des secteurs économiques vitaux, comme l'agriculture. Le Gouvernement de mon pays a aussi offert de vastes possibilités dans les deuxième et troisième cycles de l'enseignement universitaire et universitaire supérieur. De grands progrès ont été accomplis dans ce domaine ces dernières années.

L'importance attachée par le Gouvernement soudanais au secteur de la jeunesse se reflète aussi dans l'appui apporté aux divers autres domaines d'activités de jeunesse, notamment culturelles, sociales, sportives et politiques, et dans la réponse aux aspirations des jeunes à lutter contre le chômage, à leur offrir des opportunités d'emploi et des possibilités d'acquisition de compétences. Le Gouvernement s'est aussi employé à lutter contre la toxicomanie, à sensibiliser aux dangers du VIH/sida, à encourager le mariage, à consolider la stabilité familiale, à réinsérer les jeunes victimes des guerres, des conflits armés et de la dégradation de l'environnement, ainsi que les déplacés et les réfugiés et ceux atteints de handicaps ayant des besoins particuliers. Nous sommes fiers de ces programmes couronnés de succès et sommes prêts à mettre en commun notre expérience.

Les jeunes se heurtent à de nombreuses difficultés en Afrique en particulier et dans les pays en développement en général, qui les empêchent de jouer un rôle actif; ces difficultés résultent de la crise économique mondiale et de la sécheresse qui frappe le continent africain; le meilleur exemple en est la famine qui affecte la corne de l'Afrique. Tout cela nous contraint à demander un resserrement de la coopération internationale en appui au renforcement des capacités des jeunes dans tous les domaines et à la mise en commun des expériences et des connaissances

scientifiques par le biais d'échanges culturels, sociaux, universitaires, sportifs et autres.

Conscient des efforts conjugués des pays africains pour atteindre cet objectif, le Soudan a tout récemment inauguré le siège de l'Union de la jeunesse africaine à Khartoum, après accord de son assemblée générale, ainsi que celui du Conseil de la jeunesse arabo-africaine, ce qui confirme encore une fois que le Soudan est le lieu de rassemblement des activités des jeunes arabe et africaine. Nous soulignons aussi la nécessité d'œuvrer avec diligence à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et ce dans l'intérêt des jeunes. Nous nous sommes également employés à élargir l'accès des jeunes aux technologies de l'information et de la communication par le biais de bourses d'études et de la formation.

Pour terminer, nous espérons que cette importante réunion promouvra les intérêts de la jeunesse dans divers secteurs, et qu'elle aidera en particulier les jeunes dans les États en proie aux conflits armés ou qui subissent une occupation étrangère.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Serbie.

M. Ivanović (Serbie) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais adresser au nom de mon gouvernement et du peuple serbe nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple norvégiens et exprimer notre sympathie aux familles des victimes de l'horrible attaque terroriste de vendredi dernier.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne il y a deux jours. J'évoquerai donc certaines questions prioritaires concernant les jeunes d'un point de vue national.

Nous avons assisté à de nombreux changements, positifs et négatifs, qui ont façonné le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Pour tirer profit de façon optimale des possibilités qui s'offrent à nous et limiter les risques à l'avenir, il nous faut faire participer les jeunes de toute condition sociale de façon cohérente et homogène. Pour préparer les dirigeants de demain, nous devons les former aujourd'hui.

Reconnaissant l'importance de sa jeunesse, la Serbie a créé en 2007 un Ministère de la jeunesse et des sports et élaboré une stratégie nationale de la jeunesse l'année suivante, après une série de 167 tables rondes au cours desquelles les jeunes de Serbie, de

concert avec les représentants de nombreuses institutions concernées, ont présenté leurs idées à l'équipe de rédaction de cet important document.

Attendre des jeunes qu'ils aient une attitude proactive dans la vie est l'une des priorités de la stratégie nationale de la jeunesse serbe. Pour les encourager à participer toujours davantage à la vie de la société, le Ministère de la jeunesse et des sports a mis en route et encouragé la création de bureaux locaux de la jeunesse. On en comptait cinq en 2007 et il en existe aujourd'hui 23 dans toute la Serbie. En fait, les deux tiers des services gouvernementaux au niveau local ont contribué à l'ouverture de ces bureaux, ce qui prouve que priorité absolue est accordée à la satisfaction des besoins des jeunes dans les communautés où ils vivent, c'est-à-dire au niveau local. Plus de 100 communes ont adopté des plans d'action locaux en faveur de leur jeunesse et fourni des fonds pour financer programmes et projets conçus pour répondre aux besoins des jeunes.

Le 5 juillet, l'Assemblée nationale de la République de Serbie a voté la loi sur la jeunesse. De cette façon, la Serbie a tenu sa promesse faite aux jeunes de leur donner, à l'occasion de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, une loi établissant un conseil gouvernemental dans lequel au moins un tiers des sièges leur reviendrait. Dès le tout début du processus, des jeunes ont participé aux consultations qui ont abouti à la rédaction et à l'adoption de cette législation, reflétant cette vérité consacrée qui veut que ceux qui sont supposés bénéficier de l'adoption d'une législation soient les premiers à être consultés à son sujet.

Depuis sa création, le Ministère de la jeunesse et des sports a encouragé l'établissement de relations de partenariat avec le secteur civil. De telles relations encouragent les jeunes à participer à la mise en œuvre de divers projets de la stratégie nationale de la jeunesse. Le Ministère a appuyé et financé plus de 500 projets soumis par des associations de jeunes ou servant les jeunes qui visent, entre autres, à promouvoir des modes de vie sains et la tolérance, à lutter contre la toxicomanie et l'alcoolisme, à améliorer l'environnement, à renforcer la participation sociale et le bénévolat, et à aborder tous les thèmes d'importance pour les jeunes. Le Ministère a financé la tenue de divers séminaires sur l'enseignement non traditionnel et de cours de formation à l'élaboration de projets, à l'acquisition de compétences professionnelles et de

l'esprit d'entreprise chez les jeunes, en vue de les aider à trouver un emploi ou à lancer leur propre entreprise.

Le Ministère a aussi aidé à construire 280 terrains de sport et 47 salles de sport dans toute la Serbie. De meilleures conditions ont donc été créées pour que les jeunes pratiquent une discipline sportive et participent plus activement à des activités récréatives et de loisir de qualité. Après tout, il s'agit là de besoins identifiés comme étant ceux des jeunes eux-mêmes dans de nombreux sondages effectués précédemment.

Le 12 août, pour célébrer la clôture de l'Année internationale de la jeunesse et la Journée de la jeunesse, 134 activités de volontariat sélectionnées au cours de compétitions menées dans 25 districts de Serbie seront lancées dans mon pays. Nous avons été guidés en cela par notre désir d'aider nos jeunes, en cette année où nous célébrons le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires et l'Année européenne du volontariat, et de démontrer ainsi, par le biais du volontariat, que les jeunes sont assez dynamiques pour être porteurs de changement dans les communautés locales.

La Serbie attache un grand prix à sa jeunesse. Investir dans la jeunesse revient à investir dans l'avenir du pays. Depuis 2008, le Fonds des jeunes talents du Gouvernement de la République de Serbie, administré par le Ministère de la jeunesse et des sports, a offert des bourses et divers prix à plus de 6 000 lycéens doués, lauréats de concours nationaux et internationaux dans les domaines des sciences, des arts et des sports, à des étudiants parvenus au terme de leur parcours universitaire et à des étudiants serbes poursuivant leurs études à l'étranger. Les bénéficiaires se sont engagés à travailler en Serbie à la fin de leurs études, ce qui constitue l'une des mesures visant à freiner la fuite des cerveaux dont souffrent de nombreux pays dans le monde.

Aucun développement rapide et durable n'est possible sans investissement dans les ressources humaines et sans garantie que ces ressources restent dans leur pays d'origine. Des fonds comme le Fonds des jeunes talents peuvent aider à fixer les jeunes pourvus d'une solide instruction dans les pays en développement, leur permettant ainsi de s'installer chez eux et d'y prospérer.

Les défis auxquels sont confrontés les jeunes appellent à une action commune concertée à tous les niveaux du gouvernement – local, provincial et national. Il est nécessaire de travailler en partenariat

avec les organisations internationales et les institutions des Nations Unies et de faire participer les organisations non gouvernementales et les milieux d'affaires à l'élaboration de politiques en faveur des jeunes. Il reste beaucoup à faire pour améliorer la coopération des jeunes afin de parvenir – par le biais de l'échange des idées et des expériences aux niveaux national et international – aux modèles institutionnels les plus efficaces qui faciliteront le développement dont nous avons tous besoin.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Faqiri (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement afghan, je voudrais souligner la nécessité de consentir des efforts supplémentaires pour soutenir les jeunes et les aider à renforcer leur capacité à faire face aux défis auxquels ils sont confrontés.

Je tiens à insister sur le fait que c'est aux États qu'il incombe au premier chef de veiller à l'épanouissement des jeunes. Aujourd'hui, j'évoquerai à la fois les défis qui attendent les jeunes Afghans et ce qui a été accompli à ce jour.

L'Afghanistan est un pays de jeunes. Soixante-huit pour cent de sa population a moins de 25 ans. La grande majorité de la population est, dans une certaine mesure, privée de ses droits fondamentaux; ce qui se caractérise, entre autres, par l'absence de possibilités d'éducation et d'emploi. La situation des filles est particulièrement préoccupante. Les taux d'alphabétisation chez les jeunes sont faibles – 50 % chez les garçons et 18 % chez les filles. Les taux d'inscriptions dans le secondaire s'établissent à 23 % pour les garçons et 7 % pour les filles, et moins de 2 % de la population afghane poursuit des études supérieures.

Aux prises avec ces difficultés, la jeunesse afghane est mise en péril. Sa vulnérabilité est exacerbée par le chômage, les bas salaires, le manque de sécurité, la pauvreté et l'absence de soins médicaux, ce qui rend la jeunesse d'autant plus susceptible d'être recrutée par l'opposition armée et les organisations terroristes.

Face à ces défis, nous ne devons pas perdre de vue les progrès accomplis jusqu'ici. Actuellement, plus de 7 millions de garçons et de filles sont inscrits à l'école et investissent ainsi dans leur avenir. Nous avons construit plus de 4 000 écoles dans tout le pays.

Nous tablons sur 9 millions d'enfants scolarisés d'ici à 2020, et plus de 40 % des nouveaux étudiants seront des filles. En outre, la grande majorité de la population afghane a accès à des soins de santé de base, ce qui atteste des très grands progrès accomplis au cours des 10 dernières années.

Je saisis cette occasion pour remercier la communauté internationale de l'appui qu'elle n'a cessé de nous apporter afin que nous atteignions ces objectifs. Il convient de mentionner que la jeunesse représente une proportion considérable des membres du Parlement afghan. Les agences de presse, les chaînes de télévision et les mensuels sont dirigés par la jeune génération.

Le Gouvernement afghan est déterminé à assumer ses responsabilités pour protéger les droits des jeunes. Nous avons initié un certain nombre de mesures énergiques aux niveaux national, régional et international, parmi lesquelles figure le lancement d'un programme national pour la jeunesse, qui réaffirme notre attachement à l'épanouissement des fils et des filles de l'Afghanistan et cherche à donner aux jeunes Afghans la possibilité de réaliser leurs aspirations.

Il faut désormais donner des moyens d'action aux jeunes de mon pays, qui ont connu le conflit et l'exil, en leur offrant d'autres possibilités. Leurs nouvelles idées, leur énergie, leur enthousiasme et leur détermination doivent être canalisées pour promouvoir la paix et le développement dans le pays.

Pour terminer, je voudrais, à l'instar des orateurs précédents, exprimer les condoléances du Gouvernement et du peuple afghans à la Mission norvégienne et, par son intermédiaire, au peuple norvégien à la suite des récents attentats qui ont fait des dizaines de victimes.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent du Saint-Siège.

M^{gr} Chullikatt (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : L'an dernier, lorsqu'elle a déclaré la présente Année internationale de la jeunesse, l'Assemblée générale a très intelligemment attiré l'attention sur deux éléments importants pour la promotion de la paix, à savoir le dialogue et la compréhension mutuelle. Ce thème est une invitation à écouter les aspirations et les intérêts des jeunes, à entamer un échange interactif avec eux, et à transformer ces échanges en un véritable partage de sagesse pour le bien de tous.

Chaque enfant, dans l'intérêt du développement plein et harmonieux de sa personnalité, devrait pouvoir grandir dans un environnement familial. La famille est le lieu où les jeunes font leur premier apprentissage de la responsabilité morale et du respect d'autrui. La famille a un rôle important à jouer dans l'éducation des enfants pour qu'ils développent toutes leurs facultés, qu'ils acquièrent des valeurs éthiques et spirituelles et qu'ils nouent un attachement profond à la paix, à la liberté et à la dignité de tous les hommes et femmes. La famille, fondée sur le mariage entre un homme et une femme, est l'unité naturelle fondamentale de la société, et sa protection doit être garantie par la société et par l'État.

Les parents – la mère et le père, ensemble – ont la responsabilité principale de l'éducation et de l'épanouissement de leurs enfants. Les parents ne peuvent pas abdiquer ce rôle essentiel. Les États sont appelés, en conformité avec les instruments internationaux, à respecter les responsabilités, les droits et les devoirs des parents à cet égard. Les politiques, programmes, plans d'action et engagements en faveur de la jeunesse qui ont été approuvés par les États Membres doivent pleinement respecter le rôle des parents s'agissant du bien-être et de l'éducation de leurs enfants, y compris en ce qui concerne la sexualité humaine, et la santé sexuelle et procréative, qui ne doit pas inclure l'avortement.

Dans le monde, nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, ne disposent pas d'un cadre de référence stable à partir duquel construire leur vie et qui, de ce fait, se sentent très peu en sécurité. On assiste à la montée en puissance d'une mentalité relativiste et libérale selon laquelle toutes les idées se valent, et qui prétend que la vérité, les points de référence absolus et les préceptes moraux n'existent pas. Un tel mode de pensée ne conduit pas à la liberté authentique, mais à l'instabilité, à la confusion et à une conformité aveugle aux tendances du moment, avec lesquelles certaines cultures à travers le monde tentent notre jeunesse. Les jeunes sont en droit de recevoir des générations précédentes des points de référence solides pour les aider à faire les choix sur lesquels ils bâtiront leur vie.

Les États Membres et cette Organisation peuvent apporter une contribution positive à cet égard et doivent donc être prêts à renouveler en permanence leur engagement à respecter et à appliquer les principes inscrits dans la Charte et les instruments relatifs aux droits fondamentaux de la personne humaine dont il a été convenu à l'échelon international. Plus ils seront

capables de le faire, plus nos jeunes pourront contribuer à la promotion de la cause de la paix et à la construction de sociétés fondées sur le respect des valeurs spirituelles et éthiques et qui visent l'intérêt de tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de la Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, exprimer nos condoléances les plus sincères au peuple et au Gouvernement amis de Norvège. Le peuple palestinien et ses dirigeants ont été choqués par le bombardement atroce survenu vendredi dernier dans un complexe du Gouvernement à Oslo et par la fusillade sur l'île d'Utøya qui ont fait près de 80 victimes innocentes, parmi lesquelles de nombreux jeunes. Nous sommes persuadés que la Norvège se relèvera plus forte encore de cette tragédie.

La Palestine s'associe à la déclaration faite par l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le monde étant aujourd'hui de plus en plus instable pour les jeunes, ils continuent de souffrir inutilement sous le poids de lourdes difficultés et de faire face à un nombre sans précédent d'obstacles. Cela a nui à leur capacité à connaître la paix, la prospérité et la liberté et à jouir de leur droit à l'éducation. Malheureusement, la jeunesse palestinienne doit faire face à l'obstacle le plus important à une vie presque normale : la poursuite de l'occupation israélienne du territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est, et le mépris flagrant et le non-respect par Israël des normes du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Depuis plus de quatre décennies, des crimes sont commis contre la jeunesse palestinienne, sans aucun égard pour la vie humaine et en totale impunité, ce qui permet à ces crimes de continuer, aux dépens de notre jeunesse. Le refus d'Israël de respecter les principes fondamentaux du droit international et les résolutions pertinentes de l'ONU s'est traduit par une détérioration complète de la situation sur le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Cela n'a fait que prolonger le conflit israélo-palestinien et les souffrances du peuple palestinien, notamment celles des millions de réfugiés palestiniens qui vivent dans des camps de réfugiés depuis 63 ans, dans l'espoir de voir se concrétiser leur droit au retour.

Malgré tous les obstacles que doit surmonter le peuple palestinien vivant sous occupation, la jeunesse palestinienne s'efforce toujours de réaliser ses objectifs et ses rêves. Citons ces jeunes réfugiés qui, chaque jour, surmontent les difficultés pour tenter de viser aussi haut que possible, de faire entendre leurs voix, de faire briller leurs talents. La semaine dernière, pour la troisième fois, les jeunes de Gaza, dont certains sont des handicapés, ont fait tomber le record mondial Guinness de la plus grande peinture au monde de l'empreinte d'une main. Autre anecdote remarquable : trois jeunes Palestiniennes d'une école administrée par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ont, avec l'aide de leur professeur, inventé une cane à l'usage des aveugles et des sourds, ce qui leur a donné l'occasion et le plaisir de rencontrer le Secrétaire général l'été dernier, ici à New York.

Il ne s'agit là que des accomplissements les plus récents, qui attestent que, si on leur donne une chance, les jeunes de Palestine peuvent se dépasser et devenir des leaders dans la région et le monde. Par ailleurs, il y a quelques instants à peine, aujourd'hui même, la jeunesse de Gaza a battu pour la quatrième fois le record mondial Guinness du plus grand nombre de cerfs-volants en vol simultané. Une fois encore, nous tenons à exprimer officiellement notre gratitude pour les efforts inlassables de l'UNRWA et l'assistance qu'il apporte aux 4,5 millions de réfugiés palestiniens, notamment les jeunes. En effet, grâce à l'éducation et à la formation qu'il propose, nos jeunes sont dotés des outils dont ils ont besoin pour réaliser leurs objectifs, si ambitieux soient-ils.

Certes, le peuple palestinien, y compris ses jeunes, a accompli des progrès notables pour surmonter les lourdes difficultés qui accompagnent une vie sous occupation, mais il ne pourra pas réaliser son véritable potentiel aussi longtemps qu'Israël continuera d'occuper ses terres et de faire obstacle à son droit à l'autodétermination. Nous appelons ici la communauté internationale à consentir tous les efforts nécessaires et à faire preuve de volonté politique pour s'attaquer aux obstacles et aux difficultés qui confrontent la jeunesse palestinienne vivant dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

Il est indéniable que l'occupation du territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est, qui dure depuis 44 ans, a considérablement freiné le développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'autres objectifs de

développement convenus à l'échelon international, les rendant quasiment impossibles à atteindre pleinement. Mais au-delà même des préoccupations concernant les OMD, les jeunes qui vivent dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, ont été bien trop souvent la cible délibérée d'attaques armées, servant même parfois de boucliers humains aux forces d'occupation israéliennes. La jeunesse palestinienne qui exerce son droit de s'exprimer contre le Mur et les colonies illégales chaque semaine, voit la Puissance occupante rétorquer par les balles et l'agression. Nos jeunes sont également toujours victimes des attentats terroristes perpétrés par les colons israéliens – on leur tire dessus, ils sont battus et menacés sur le chemin de l'école ou lorsqu'ils jouent à l'extérieur de leurs maisons.

L'agression israélienne contre la bande de Gaza assiégée en 2008-2009 a mis en exergue de façon tragique le mépris dans lequel Israël tient la jeunesse palestinienne. Des centaines de jeunes ont été tués, et d'innombrables installations censées être des refuges, comme des hôpitaux ou des écoles, ont été bombardées, ont essuyé des tirs d'obus et ont été détruites en toute impunité. Nous appelons la communauté internationale, y compris tous les organismes des Nations Unies, à faire quelque chose contre ces graves violations dans leur globalité, afin de mettre un terme définitif à toutes les attaques perpétrées par la Puissance occupante contre la jeunesse palestinienne dans des infrastructures civiles qui sont supposées la protéger.

L'occupation israélienne, qui a commencé en 1967, doit finir maintenant, en même temps que tous les crimes commis par la Puissance occupante contre le peuple palestinien, y compris les jeunes. Chaque jour d'occupation israélienne se traduit par une détérioration des conditions socioéconomiques et du bien-être général des jeunes, notamment dans la bande de Gaza assiégée, où le siège immoral et illégal qui dure depuis quatre ans continue de spolier les jeunes de tous leurs droits fondamentaux, y compris le droit à l'alimentation. À cause du blocus, des milliers de personnes souffrent de faim, de malnutrition, d'anémie, de retards de croissance et de multiples autres maladies évitables.

Il est temps d'agir. Nous appelons donc de nouveau la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à prendre des mesures immédiates et déterminées pour faire en sorte qu'Israël, Puissance occupante, respecte le droit international, y compris ses

obligations au titre de la quatrième Convention de Genève et les résolutions pertinentes de l'ONU. La jeunesse de Palestine ne pourra vivre pleinement son potentiel que si elle peut vivre dans la paix, la liberté et la dignité, dans un État de Palestine indépendant sur la base des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Le moment est venu de traduire cela dans les faits.

La paix est peut-être nécessaire pour les dirigeants, mais elle est indispensable pour notre jeunesse.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 47/4 de l'Assemblée générale en date du 16 octobre 1992, je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Organisation internationale pour les migrations.

M. Wade (Organisation internationale pour les migrations) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) voudrait exprimer à tous les Norvégiens ses sincères condoléances à la suite de cette horrible tragédie. Nos pensées les accompagnent.

L'Organisation internationale pour les migrations est très honorée de prendre part à ce dialogue aux côtés d'un groupe aussi impressionnant d'experts et de jeunes gens.

Cette Réunion de haut niveau intervient à un moment important pour nous permettre de réfléchir sur la vague de démocratisation qui balaie le monde arabe et le rôle qu'a joué la jeunesse dans la transformation fondamentale du débat politique. Les tables rondes organisées ces deux derniers jours ont apporté de précieuses informations sur les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés et sur ce qui peut être réalisé grâce au dialogue et la compréhension mutuelle. L'Organisation internationale pour les migrations est plus que jamais convaincue que l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires sont à l'écoute. Il n'y a tout simplement pas d'autre choix. Dans la plus grande partie du monde d'aujourd'hui, les jeunes ne représentent pas uniquement l'avenir, ils constituent également la majorité de la population. Notre capacité à relever les défis et à saisir les occasions qu'offre notre époque dépendra de leur énergie et de leur créativité.

Un thème récurrent tout au long de ce dialogue aura été le sentiment de frustration chez les jeunes dans les sociétés où il n'est pas tenu compte des voix et des

besoins des jeunes et où les espoirs d'un emploi, d'un développement et d'une participation à la vie politique dignes de ce nom sont déçus. Par exemple, dans un pays où les jeunes constituent la proportion la plus croissante de la population mondiale, seuls un ou deux diplômés sur 30 peuvent espérer trouver un emploi, et ceux qui en trouvent doivent s'attendre à recevoir un salaire 15 fois moindre que celui qu'ils auraient reçu s'ils avaient émigré dans un pays développé.

Migrer est la décision la plus cruciale qu'un jeune peut prendre pour fuir la pauvreté, et un nombre incommensurable de jeunes la prennent aujourd'hui. Au cours des 25 dernières années, le nombre de migrants internationaux a doublé pour atteindre 214 millions, dont la moitié sont âgés de moins de 29 ans. Beaucoup de ces jeunes, qui voyagent avec en tête leurs rêves et ceux de leurs proches, se heurtent à d'énormes difficultés. Les dangereux périple de bateaux bondés appareillant à partir des rivages d'Afrique du Nord ont un coût énorme en vies humaines. Ces jeunes ne font pas que négocier les frontières d'un pays nouveau, d'une région nouvelle et d'une nouvelle culture, ils négocient aussi leurs premiers pas dans l'âge adulte.

Parallèlement, la migration des jeunes de la planète offre de grandes possibilités, pour les jeunes eux-mêmes comme pour la prospérité mondiale. Dans un monde où beaucoup de pays développés font face au vieillissement et au déclin de la population et où la population dans les pays en développement est en pleine croissance et en plein rajeunissement, la migration des jeunes est de nature à contribuer considérablement au renforcement de la croissance économique et à la réduction du chômage. Selon la Banque mondiale, si les pays riches accueillaient chez eux assez de migrants en provenance des pays pauvres pour renforcer leur main-d'œuvre de 3 % seulement, le monde deviendrait plus riche avec des gains de l'ordre de 356 milliards de dollars par an.

Dans son rôle de principale organisation intergouvernementale pour les migrations mondiales, l'OIM se consacre à la promotion d'une migration ordonnée et à visage humain pour le bien de tous. Nous devons reconnaître que certains des plus grands problèmes auxquels se heurtent les migrants ne sont pas physiques, ce sont plutôt les obstacles sociaux dus à la xénophobie, à l'exclusion sociale et à la discrimination.

PLURAL+, Festival des vidéos produites par des jeunes, une initiative conjointe de l'Alliance des civilisations et de l'OIM, reconnaît que les jeunes sont de puissants agents de changement social dans un monde souvent en proie aux conflits et aux divisions. Le Festival encourage les jeunes à traiter de thèmes concernant la migration, la diversité et l'inclusion sociale et à faire entendre leurs voix à un public mondial tout en lui faisant connaître leur vision. Depuis son lancement en 2009, plus de 400 vidéos en provenance de 75 pays ont été reçues par le biais de notre réseau de plus de 50 organisations partenaires, les vidéos gagnantes sont projetées dans des dizaines de festivals et de salles de cinéma et diffusées par des chaînes de télévision du monde entier. Nous espérons que certains membres pourront visionner ces remarquables vidéos lundi à la manifestation parallèle PLURAL+. L'imagination et la créativité avec lesquelles les jeunes traitent de questions comme la traite des êtres humains, l'exclusion sociale et le racisme reflètent la vitalité que les jeunes apportent s'agissant de régler les problèmes sociaux dans le monde d'aujourd'hui.

Les aspirations à la démocratie ont rarement, sinon jamais, été si énergiquement exprimées que lors des mouvements du printemps arabe dirigés par les jeunes. La responsabilité incombe aujourd'hui à la communauté internationale de collaborer avec les jeunes pour traduire cette énergie en réformes favorisant l'intégration sociale, la sécurité, l'emploi et l'élimination de la pauvreté. Nous apprécions grandement l'occasion qui nous est donnée d'aborder ces questions à l'occasion de cette importante réunion et, après avoir côtoyé experts de premier plan et jeunes, nous sommes persuadés qu'ensemble nous pourrions relever les défis et saisir les occasions à l'avenir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 31/3 du 18 octobre 1976, je donne maintenant la parole à l'observateur du Secrétariat du Commonwealth.

M^{me} McMillan (Secrétariat du Commonwealth) (*parle en anglais*) : Le Secrétariat du Commonwealth aimerait saisir cette occasion pour adresser ses condoléances au peuple norvégien.

Le Commonwealth reconnaît que le succès du Commonwealth et du programme mondial en faveur de la jeunesse dépend de l'engagement des jeunes partout dans le monde, et nous saluons leurs contributions

actives dans la promotion du développement, de la paix et de la démocratie par les valeurs telles que la tolérance, la compréhension et le respect – valeurs si chères au Commonwealth.

Le Commonwealth salue les recommandations formulées dans le document final de la présente Réunion (résolution 65/312) et estime que c'est la mise en œuvre, la suivi et l'évaluation des recommandations qui feront de l'Année internationale de la jeunesse un succès durable.

Le Commonwealth, par le biais du Commonwealth Youth Programme, est prêt à s'unir avec les organismes des Nations Unies, les organisations de jeunes et les parties prenantes et à travailler avec eux pour faire en sorte que les recommandations du document final et du Programme d'action mondial pour la jeunesse soient appliquées.

Le Secrétariat du Commonwealth considère qu'il est temps maintenant d'entreprendre des actions plus généreuses et d'établir des partenariats plus ambitieux en faveur de l'épanouissement des jeunes. Le Secrétariat du Commonwealth estime que c'est le moment le mieux indiqué pour œuvrer en faveur d'une plus grande émancipation économique, afin que les banques et d'autres segments du secteur privé puissent aussi aider les jeunes à avoir accès au crédit en encourageant la création d'entreprises et en appuyant la planification de l'émancipation des jeunes. Le Secrétariat du Commonwealth estime qu'il est temps que les jeunes soient mieux émancipés politiquement, et que les gouvernements et les parties concernées, notamment les jeunes dirigeants, redoublent d'efforts pour faire participer les jeunes aux processus de prise de décisions aux niveaux local et national, créant de plus larges espaces politiques où les jeunes peuvent jouer un rôle.

Les jeunes lancent un appel fervent pour un changement digne de ce nom en matière de professionnalisation du travail des jeunes et un changement digne de ce nom s'agissant de mesurer, d'assurer le suivi et d'évaluer les progrès enregistrés dans l'épanouissement des jeunes.

À la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue en République de Trinité-et-Tobago en 2009, des déclarations distinctes ont été faites sur le thème « Investir dans la jeunesse ». Les chefs de gouvernement ont aussi exprimé leur détermination à œuvrer en faveur des jeunes en ouvrant leur réunion aux jeunes et en établissant un dialogue

franc et constructif avec eux. L'échange d'idées sur l'épanouissement des jeunes est devenu une caractéristique de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth depuis 2007, lorsque la réunion s'est tenue à Kampala (Ouganda), et est susceptible de devenir une pratique que d'autres réunions de haut niveau pourraient adopter pour que l'épanouissement de la jeunesse ait plus pour les jeunes.

Au cours de cette année, l'Année internationale de la jeunesse, le Commonwealth a bien reçu le message lancé par sa jeunesse, ses Gouvernements et les parties prenantes lors de consultations tenues sous le thème « Investir dans la jeunesse ». Entre autres événements, il a été organisé en Inde en décembre 2010 la Conférence des jeunes leaders du Commonwealth, à laquelle des jeunes venus de 54 États membres ont encouragé leurs dirigeants et décideurs à établir un dialogue constructif par le biais de l'intégration des jeunes, de meilleurs investissements et de la participation au développement des jeunes, le relèvement de la stature et des ressources des ministères et des organismes chargés de la jeunesse, et la création, l'élargissement et le renforcement des conseils nationaux de la jeunesse au sein du Commonwealth.

Les chefs de gouvernement du Commonwealth, par le biais du Plan d'action pour l'émancipation de la jeunesse 2007-2015, ont arrêté 13 actions prioritaires à entreprendre pour l'émancipation de la jeunesse et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Le Commonwealth redoublera d'efforts pour faire en sorte que l'émancipation des jeunes demeure au centre des préoccupations, réalisant ainsi les objectifs fixés.

Le Commonwealth attend avec impatience la tenue du prochain Forum de la jeunesse du Commonwealth, en même temps que la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, à Perth (Australie), en octobre, en vue de travailler avec les jeunes après la clôture de l'Année internationale de la jeunesse – pour mettre ainsi en œuvre le programme du Commonwealth en faveur de la jeunesse.

Puisse cette Assemblée se persuader que rien ne peut être véritablement entrepris en faveur des jeunes sans la participation des jeunes, et que la jeunesse est au cœur du développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur
ce point de l'ordre du jour. L'Assemblée a ainsi achevé

la phase actuelle de son examen de l'alinéa b) du point
27 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 20.